N° 88
1-XI-55

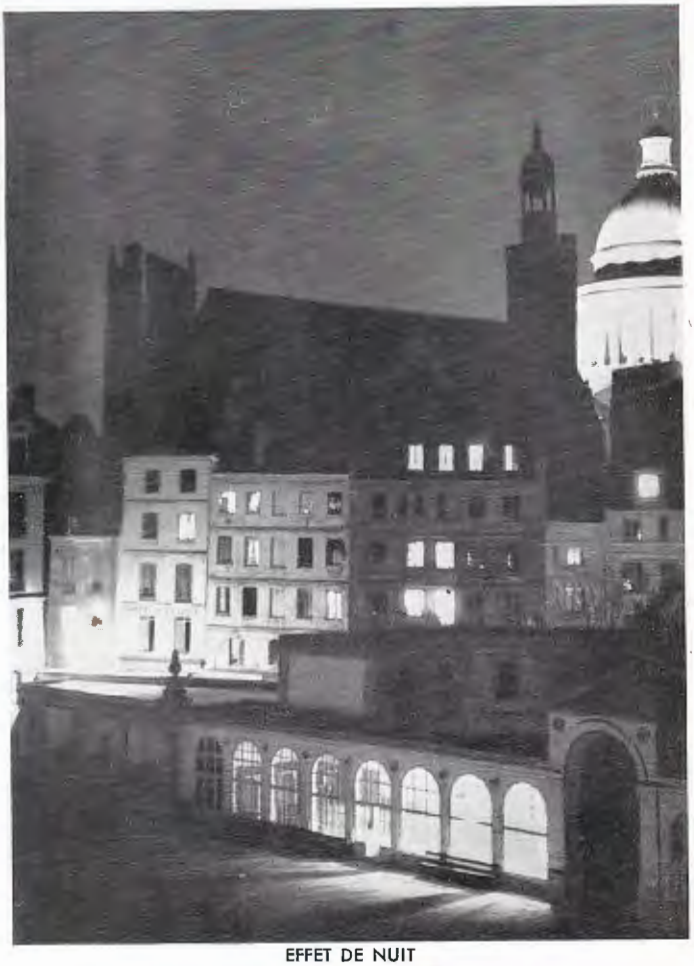

EFFET DE NUIT

POUR LA PATRIE, LES SCIENCES ET LA GLOIRE

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE
N° 88 1er NOVEMBRE 1955

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

16, avenue du Colonel-Bonnet, PARIS (16e)

Téléphone : JASmin 90-93

BUREAU CENTRAL : 20, boulevard Montmartre, PARIS-9e

Téléphone : PROvence 42-98

HENRI ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

Constitue, révise et gère les Portefeuilles des Particuliers et des Sociétés d'une valeur au moins égale à UN MILLION, après dépôt des fonds et des titres chez un Agent de Change

Valeur totale des Portefeuilles gérés en Octobre 1955 : 8 milliards environ

Gestion Prudente, avec division des risques

EXCELLENTS RÉSULTATS

ENVOI DE RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR DEMANDE

les petits cadeaux entretiennent l'amitié

à condition cependant qu'il s'agisse de cadeaux de qualité. A vos clients, à vos amis, à vos collaborateurs, offrez un objet utile qui leur rendra service, qu'ils auront en main tous les jours et qui, ainsi à tout moment vous rappellera à leur bon souvenir.

Offrez un stylo de marque, de réputation mondiale, un EVERSHARP à plume réglable, qui convient à toutes les écritures et dont la nouveauté et l'originalité surprennent toujours agréablement.

Demandez-nous tous renseignements sur nos différents modèles de stylographes, stylos bille et porte-mines, nous serons toujours heureux de vous les fournir. Et sachez que tous nos articles peuvent être gravés à votre nom et présentés dans les écrins de votre choix.

EVERSHARP

43, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS-8e - ANJOU 45-00

NEW-YORK LONDRES PARIS

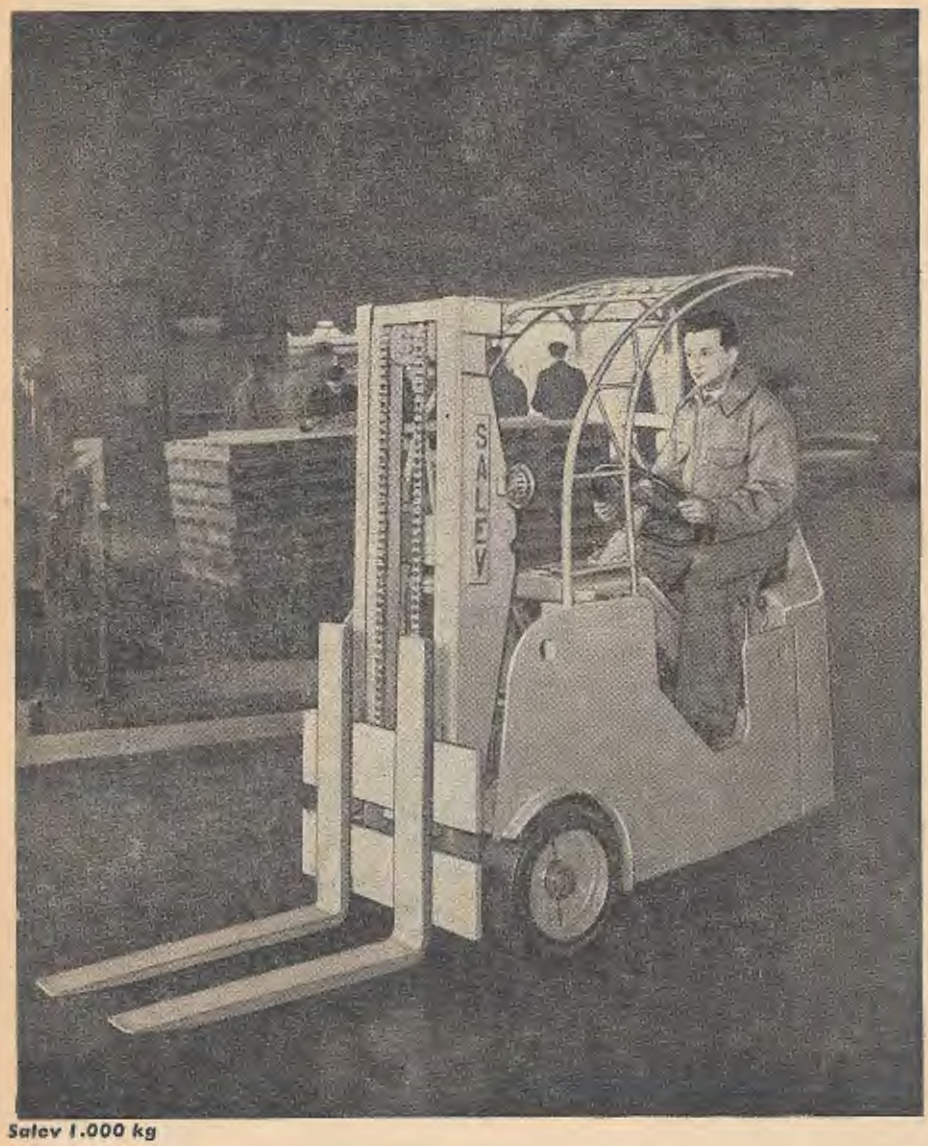

Salev 1.000 kg

Visibilité totale grâce au dégagement complet de l'intérieur de la flèche ; maniabilité maximum grâce à la disposition groupée des commandes ; rapidité inégalée des manœuvres de levée et de descente de la charge ; fabrication standardisée et service après-vente garantissant le remplacement immédiat des pièces et le bon entretien du matériel sont quelques-unes des qualités SALEV

SALEV

Société SALEV
9-15, rue Paul Bert
Boulogne-Billancourt
Seine - Mol. 64-40

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 960.000.000 frs
Siège Social : 30, rue Jean-Goujon
PARIS - 8e

Usines de Facture (Gironde)

CIP
FACTURE FRANCE

Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex
Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft

ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)

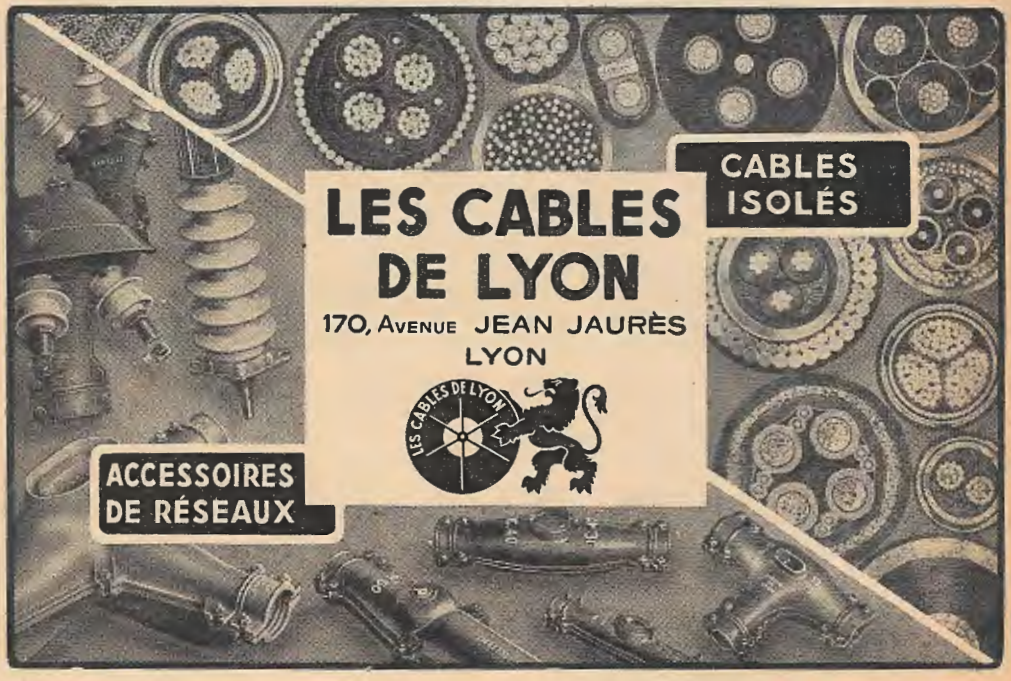

Continental

LA CHENILLE FRANÇAISE

CD 7200

CP 36

La gamme
la plus complète
de tracteurs
à chenilles
pour
travaux publics

CD 100

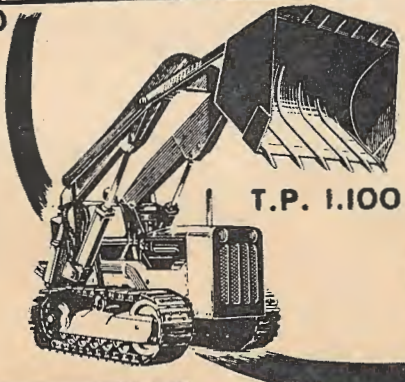

T.P. 1.100

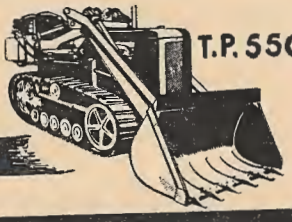

T.P. 550

Continental

Etablissements **RICHARD** Frères

LYON 19, Rue du Bourbonnais Tél. BURdeau 75-53

PARIS 14, Rue Marignan Tél. ELYsées 05-41

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : RICHARDTRACT-LYON

H. GIRAUD (promotion 35)
M. CESBRON (promotion 38)

COMPAGNIE DES

ATELIERS ET FORGES DE LA LOIRE

ST-CHAMOND - FIRMINY - ST-ÉTIENNE - JACOB HOLTZER

DIRECTION GENERALE : 12, r. de La Rochefoucauld, PARIS-9e

Adresse Télégraphique : FORGALOIRE-PARIS — Téléphone : TRInité 81-50

USINES A

SAINT-CHAMOND -- FIRMINY -- SAINT-ETIENNE -- UNIEUX
ASSAILLY -- ONZION -- LE BOUCAU

Locomotives et Locotracteurs - Tracteurs à Chenilles
Matériels Chaudronnés en Acier ordinaire et inoxydable
Fontes et Aciers de qualité - Pièces Moulées et Forgées
en Fonte et en Aciers ordinaires et spéciaux

MACHINES DE COMPTABILITÉ A CARTES PERFORÉES ÉLECTRO-MÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES

POINÇONNEUSES, VERIFICATRICES, TRIEUSES
TABULATRICES, CALCULATRICES
REPRODUCTRICES, INTERCLASSEUSES
TRADUCTRICES, REPORTEUSES, ETC...

R. Hermieu 1906
F. Maurice 1907
H. Blanchet 1913
G. Vieillard 1914
L. Bricard 1917
H. Adrien 1930

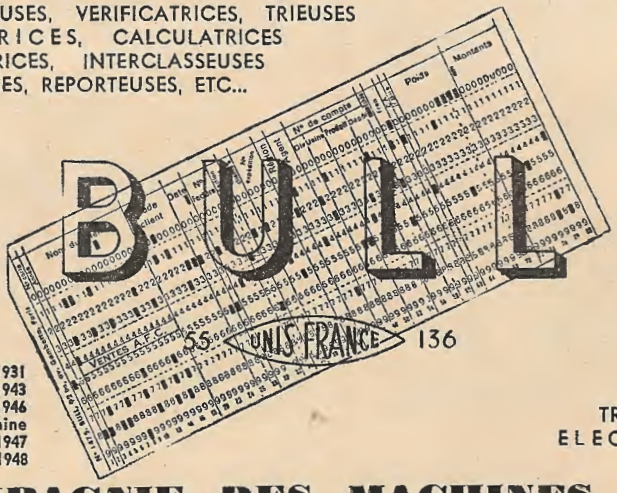

R. Chauvineau 1931
J. Miossec 1943
J. Riollet 1946
J. Pépin Fontaine de Bonnerive 1947
C. Coanet 1948

PERFORATION
TRI ET CALCUL
ELECTRONIQUES

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

S. A. AU CAPITAL DE 1 MILLIARD 500 MILLIONS DE FRANCS

94, AVENUE GAMBETTA - PARIS — Tél. : MEN. 81-58

NOMBREUSES AGENCES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

L'INDUSTRIE HOUILLÈRE FRANÇAISE

met à votre disposition
ses services techniques
pour étudier tous vos problèmes
de production de calories.

PARIS	CHARBONNAGES DE FRANCE Direction commerciale : 9, Avenue Percier, Paris-8e - Tél. : ÉLY. 63-37
DOUAI	HOUILLÈRES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS 20, rue des Minimes, Douai (Nord) - Tél. 15-60
METZ	HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE Direction commerciale : 1, Square Camoufle, Metz (Moselle) - Tél. : 24.
LYON	COMPTOIR COMMERCIAL DES HOUILLÈRES DU CENTRE ET DU MIDI Service Utilisation des combustibles : 4, Rue de la République, Lyon (Rhône) - Tél. : BU. 56-35

Pub. MORIN

CHARBONNAGES DE FRANCE

9, Avenue Percier - Paris 8e

S. A. T. A. M.

Société anonyme pour tous appareillages mécaniques
Capital : 700.000.000 de francs
99, *avenue du Général-Leclerc, LA COURNEUVE — Tél. : FLAndre* 10-80, 11-91

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbure
MATERIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE
MATERIEL FRIGORIFIQUE : 17 bis, boulevard Pasteur, Paris-15e - Tél. : Suffren 19-01
Toutes applications du froid d'ordre ménager, commercial ou industriel
REFRIGERATEURS A GROUPE HERMETIQUE SATAM-PRESTCOLD

LARBODIÈRE

71 et 73, rue de la Goutte-d'Or — AUBERVILLIERS (Seine)
Téléphone : FLA. 21-60 - 21-61 — Adr. Télégr. LARBOR

Mécanique générale - Machine à vapeur de 2 à 600 CV - Machine à contrepression et à vitesse variable - Groupes électrogènes et à soutirage - Ventilateurs de chauffe
COMPRESSEURS d'air et d'oxygène (Haute et Basse Pression)

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SIÈGE SOCIAL : 28, RUE DE MADRID - PARIS (VIIIe)
Tél. : LABORDE 73-20

★ Planches - Bandes - Disques - Barres - Tubes
Profilés en cuivre, aluminium et leurs alliages
—— Alliages légers à haute résistance ——
★ Fils - Câbles - Pointes - Grillages et ronces
★ Tous les fils et câbles électriques, télégraphiques et téléphoniques
★ Ficelles - Cordes et cordages

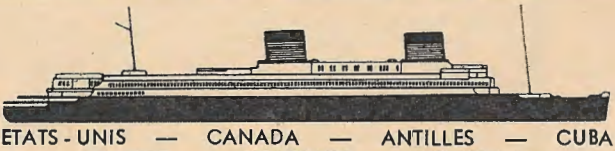

ETATS-UNIS — CANADA — ANTILLES — CUBA
MEXIQUE — COLOMBIE — VENEZUELA
—— NORD ET SUD PACIFIQUE ——
ALGERIE — TUNISIE — MAROC — CORSE

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

6, RUE AUBER, PARIS — TELEPHONE : OPEra 02-44

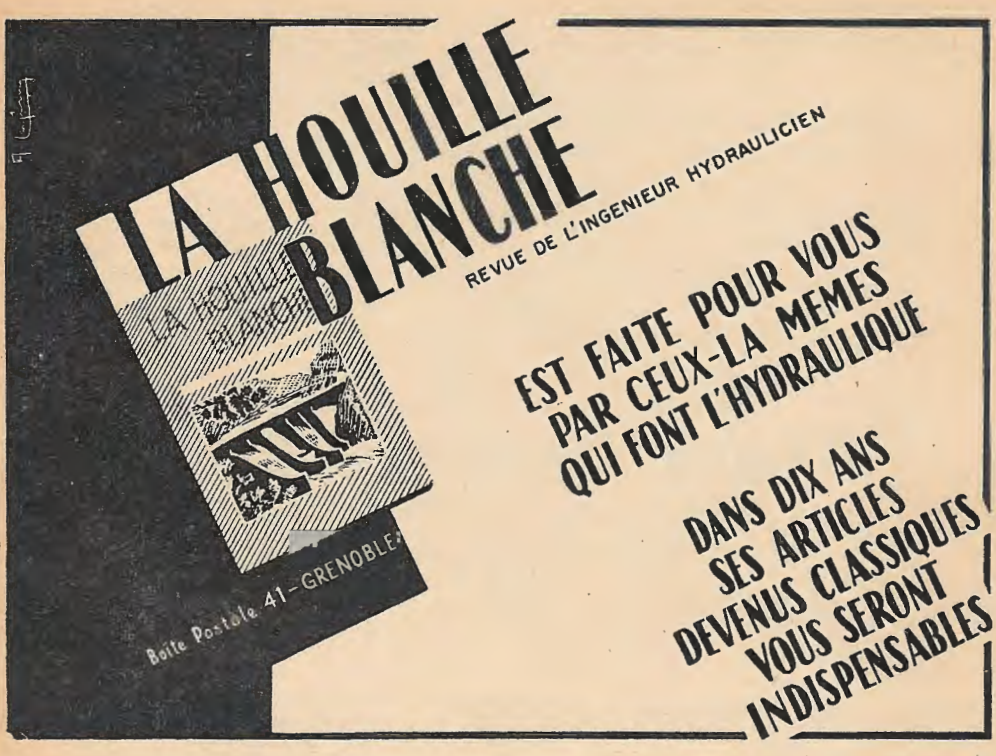

RÉGIE AUTONOME
DES
TRANSPORTS PARISIENS

DIRECTION GENERALE
ET DIRECTION DU RÉSEAU ROUTIER (AUTOBUS)
53 ter, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
(Tél. : DANton 98-50)

DIRECTION DU RESEAU FERRE (METRO)
48, QUAI DE LA RAPÉE
(Tél. : DIDerot 86-20)

DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES et des APPROVISIONNEMENTS
2, BOULEVARD DIDEROT
(Tél. : DIDerot 86-20)

SERVICES TOURISTIQUES DE LA R. A. T. P.
53 bis, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
(Tél. : DANton 98-50)

EXCURSIONS — LOCATION D'AUTOBUS

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au Capital de 1.808.000.000 de francs

56, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8e - Reg. du Commerce Seine n° 54 B 4.990

Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Etranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques. — Usines, ateliers et bâtiments industriels — Réseaux de transport d'énergie à haute-tension — Electrification de chemins de fer et tramways — Electrobus — Réseaux d'électrification rurale — Cités ouvrières — Edifices publics et particuliers — Travaux maritimes et fluviaux — Assainissement des villes — Adductions d'eau — Aéroports — Ouvrages d'Art — Routes — Chemins de fer — Tramways

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CINQUANTE MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8e

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08) MORÉ (08) BONNET DE PAILLERETS (20) COTTIN (21)

MIALARET (33)

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

Capital social : 400.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL : **5, rue de Londres - PARIS (9e)**

Téléphone : TRInité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23) Fondé de Pouvoir : C. RAYNAL (29)

APRÈS TOUS TRAVAUX SALISSANTS

LE **SAVON 3-33** *POUR LES* **MAINS**

enlève immédiatement

GRAISSES, CAMBOUIS, PEINTURES, etc.

INDISPENSABLE à L'USINE, au GARAGE, à la MAISON, etc...

LABORATOIRE DES PRODUITS D'ENTRETIEN

12 bis, rue Delizy, PANTIN — VIL 19-38

B. de VESIAN (promo 29)

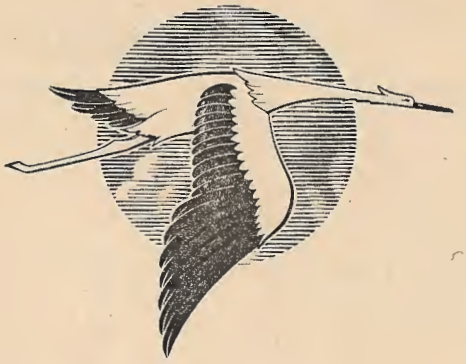

MOTEURS D'AVIONS - TURBO-RÉACTEURS - TRAINS D'ATTERRISSAGE - MOTEURS DIESEL

HISPANO SUIZA

BOIS-COLOMBES - SEINE

PRODUCTION

Peugeot

POUR 1956

Toute la gamme des voitures et véhicules utilitaires 203
La Berline 403
VENTE A CRÉDIT PAR LA Din

LA PUBLICITÉ FRANÇAISE

Société Nouvelle
des
Établissements BRANDT

★

TOURS PARALLÈLES
SCIES ALTERNATIVES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
MENUISERIE METALLIQUE
FERRONNERIE D'ART
MACHINES A COUDRE
MACHINES A LAVER
RÉFRIGÉRATEURS
TUYAUX FLEXIBLES

★

52, Avenue des Champs-Elysées
PARIS (8e)
Tél. : ELY. 18-87

COMPAGNIE
CHARLES LE BORGNE
FONDÉE EN 1735

J. JOUBERT, 1913
Président Directeur Général

97, Champs-Elysées, Paris - ELY 11-02

Caoutchouc SIT

CAOUTCHOUC INDUSTRIEL
Bandes profilées - Pièces moulées - Joints

TUYAUX DIVERS

COURROIES
transporteuses, élévatrices et de transmission

✳

TAPIS (SITYL - SITGOM)

CHAUSSURES "AU COQ"

METALASTIK
caoutchouc collé sur métal

SOUPLEXIT
Portes de caoutchouc

CAOUTCHOUC SIT, 7, r. du Théâtre PARIS XVe

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
GARDY
Société Anonyme
au Capital de 495.000.000 de francs

APPAREILLAGE
ÉLECTRIQUE
HAUTE et BASSE
TENSION

32, RUE CHARDON-LAGACHE
PARIS (16e)
R. C. Seine 317.643 B Téléphone : JASmin 48-80

G. MANDRAN (1919)
J. HUMBERT (1936)

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Capital et Réserves : 1.901.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL :

21, Boulevard Haussmann — PARIS (9e)

SUCCURSALES :

BORDEAUX — LE HAVRE — LYON — MARSEILLE
ROUBAIX — ALGER — ORAN

Représentant à MAZAMET
Correspondants dans tous pays étrangers

Financement des opérations d'importation et d'exportation avec l'Etranger et l'Union Française

SFR
CSF

SOCIÉTÉ FRANÇAISE RADIOÉLECTRIQUE

RADARS
FAISCEAUX HERTZIENS
TÉLÉCOMMUNICATIONS
RADIODIFFUSION
TÉLÉVISION
RADIONAVIGATION
TUBES ÉLECTRONIQUES

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Direction Commerciale et Division Internationale
79, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS VIII — ANJou 84-60

Pour souscrire une assurance sur la Vie, protégée contre la dépréciation monétaire, adressez-vous au PHENIX qui a mis au point l'ASSURANCE MIXTE avec ATTRIBUTION des BENEFICES de REVALORISATION.

LE PHENIX

Compagnie Française d'Assurance sur la Vie
Entreprise régie par le décret-loi du 14 juin 1938
Société anonyme au capital de 20.000.000 *de francs. — Fondée en* 1844
Vous y trouverez également toutes les formules d'assurance individuelle et collective

Siège social à Paris (9e) - 33, rue La Fayette
Président Directeur Général : G. BONALDI (1917)
Directeur : J. FRAISSE (1926) — Sous-Directeur : J. NARDIN (1929)

CHANTIERS et ATELIERS de PROVENCE

Société Anonyme au Capital de 210 millions
Siège Soc. & Direction : 130, Chemin de la Madrague, MARSEILLE - Tél. Nat. 15-43

CHANTIERS A PORT-DE-BOUC - ATELIERS A MARSEILLE

CONSTRUCTION ET REPARATION DE NAVIRES
ET DE MACHINES MARINES
MOTEURS DIESEL PROVENCE Licence DOXFORD

ETABLISSEMENTS E. CORNAC

Société Anonyme au Capital de 135 Millions de Francs

ALÉSEUSES -:- FRAISEUSES
à montant fixe ou mobile, diamètre de broche, de 70 à 150 mm

USINE A CASTRES (Tarn) - Siège Social : 46, rue de Bassano, PARIS-8e Tél. BAL: 48-35
SERVICE COMMERCIAL DE VENTES : AFMO, 63, rue La Boétie, PARIS-8e. Tél. ELY. 30-40

APPLEVAGE 78, RUE VITRUVE - PARIS-20e
Téléphone : ROQuette 95-50

TOUS APPAREILS DE LEVAGE, DE MANUTENTION
DE TRACTION, DE TRANSPORT PAR CABLES
CHARIOTS ELEVATEURS

USINES A ROUSIES (NORD) ET A PARIS

SNECMA

SOCIÉTÉ NATIONALE
D'ÉTUDE ET DE CONSTRUCTION
DE MOTEURS D'AVIATION

150, BOULEVARD HAUSSMANN - PARIS (8e)

LA SOCIETE COMMERCIALE
DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K^2 O

et à l'Agriculture :

SYLVINITE à 25 % K^2 O
K Cl à 40 et 58 % K^2 O
SO^4 K^2 à 48 % K^2 O

Tous renseignements à la

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE
des POTASSES D'ALSACE**

PARIS, 11, Av. de Friedland - BAL 74-50
MULHOUSE, 2 bis, R. du 17-Novembre
et dans les Bureaux régionaux

SOCIÉTÉ DE
SONDAGES - INJECTIONS - FORAGES
Entreprise **BACHY**
11, avenue du Colonel-Bonnet, 11
PARIS (XVIe)
Tél. : JAS. 80-95

SAINT-ETIENNE - KREMLIN-BICÊTRE
TUNIS - ALGER - CASABLANCA
DAKAR - SAIGON - TANANARIVE
BAGDAD

RECONNAISSANCES et ETUDES DU SOL
CONSOLIDATION -- ETANCHEMENTS
FORAGES DE RECHERCHES
ET D'EXPLOITATION D'EAU
RECHERCHES MINIERES - PIEUX
MATERIEL DE SONDAGES
ET D'INJECTIONS

A. THIMEL (06) P. BACHY (09)
G. MESLIN (09) R. POSTEL (13)
J.C. DURAND (39) J. MULLER (31)
H. FAURE (43)

Les gens "à la page"
voyagent à 100 de moyenne

le train est rapide, confortable ; ses horaires sont commodes

LE TRAIN FAIT GAGNER DU TEMPS

TYPOGRAPHIE
OFFSET
HÉLIOGRAVURE

IMPRIMERIE GEORGES LANG

11 bis, RUE CURIAL, PARIS-19e - COM. 87-77

Périodiques, catalogues, édition, publicité

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

"LA NATIONALE"

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

VIE

2, rue Pillet-Will - TAI 91-20

Assurances de Groupes.
Régimes de retraite des cadres.
Contrats spéciaux pour personnel de Direction.
Etude et gestion de régimes de retraites.

P. OLGIATI (1926) M. BOUDON (1924)

RISQUES DIVERS

15 bis, rue Laffitte - PRO 06-53

Accidents de toutes natures.
Responsabilité.
Transports terrestres, maritimes et aériens.
Assurance-Caution.

LA FONCIÈRE-TRANSPORTS

Compagnie Anonyme d'Assurances au Capital de 250.000.000 de Francs
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938

Siège Social : 48, rue N.-D.-des-Victoires, PARIS - (Tél. : GUT. 93-30)

TOUTES ASSURANCES MARITIMES-FLUVIALES-AÉRIENNES
TRANSPORTS - ACCIDENTS - VOL

Adm. : PASCALON (94), MUGNIOT (02), D.G. PAULY (24), F.P. SOLEILHAVOUP (47)

ENTREPRISE GENERALE

MOISANT LAURENT SAVEY

S. A. AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS

PONTS - CHARPENTES
GAZOMETRES - RESERVOIRS
BARRAGES - VANNES
PORTES D'ECLUSES
PONTS MOBILES
IMMEUBLES - USINES
CINEMAS - HOPITAUX

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
CIMENT ARMÉ

SCHWARTZ (1907)
CHABANNES (1924)
PINAULT (1936)

SIEGE SOCIAL :
20, Boul. de Vaugirard
PARIS. Tél. : SEG 05-22

ÉTABLISSEMENTS
BIGNIER SCHMID-LAURENT

S. A. AU CAPITAL DE 194.000.000 de fr.

MATERIEL CHAUDRONNÉ
POUR INDUSTRIES CHIMIQUES

ACIERS INOXYDABLES
ACIERS RÉFRACTAIRES
ALUMINIUM ET SES ALLIAGES

AGITATION

25, quai Marcel-Boyer, 25
IVRY (Seine)
ITA 33-82

Usines à IVRY, SOISSONS et ARLES
SCHMID-LAURENT (1921)

L'AIR LIQUIDE

75, QUAI D'ORSAY PARIS (VII)

TÉL. INV. 44-30 à 38
ADR. TÉL. AIRLIQUID-PARIS

ses DIVISIONS & FILIALES exploitent 145 usines DANS LE MONDE

OXYGÈNE
AIR - AZOTE
COMPRIMÉS
ET LIQUIDES

•

ARGON
GAZ RARES
EXTRAITS DE L'AIR

•

ACÉTYLÈNE DISSOUS

INSTALLATIONS DE PRODUCTION
DES GAZ CI-CONTRE
ET DE SÉPARATION
DE TOUS MÉLANGES GAZEUX
PAR LIQUÉFACTION

•

RÉCIPIENTS
POUR LE
TRANSPORT
et L'UTILISATION
D'OXYGÈNE et D'AZOTE
LIQUIDES

•

MATÉRIEL
POUR
SOUDAGE, TREMPE, OXYCOUPAGE, etc.

CONSULTER SON SERVICE "APPLICATIONS" POUR TOUS TRAVAUX DE SOUDAGE, OXYCOUPAGE, DÉCAPAGE, DÉCRIQUAGE, TREMPE SUPERFICIELLE AU CHALUMEAU, EMMANCHEMENT PAR CONTRACTION, SOUDAGE EN ATMOSPHÈRE D'ARGON, DÉCOUPAGE A LA POUDRE, ETC

COFFRES-FORTS

FICHET

PORTES BLINDEES
et ETANCHES
PORTES COUPE-FEU
ARMOIRES - FORTES

PROTECTION ELECTRIQUE

SERRURES DE SURETE
SERRURES ECONOMIQUES
POUR LE BATIMENT

26, rue Médéric. — PARIS (17e)
Tél. : CARnot 70-30 (4 lignes)
Beau (1903) — **Lambert** (1909)

AVIONS

LOUIS BREGUET

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

USINES A :

VELIZY (S.-et-O.)
TOULOUSE (H.-G.)
BAYONNE (B.-P.)

SIEGE : 24, rue G.-Bizet - PARIS

POUR TOUTES LES APPLICATIONS DES ROULEMENTS A BILLES ROULEMENTS A ROULEAUX

CONSULTEZ NOTRE

SERVICE TECHNIQUE

SKF

COMPAGNIE D'APPLICATIONS MECANIQUES
15, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE - PARIS-16e

P11

René Briban & Cie

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50.000.000 de Francs

MOTEURS A ESSENCE DE 1 à 12 CV 4 TEMPS 1/2 CV A 3 CV 2 TEMPS

POUR USAGES INDUSTRIELS — MARINS — AGRICOLES

—— GROUPES ELECTROGENES — MOTOS-POMPES ——

14, RUE PALESTRO — PANTIN (Seine)

TEL. : VIL 02-55 - VIL 00-86
Métro : EGLISE DE PANTIN

— VINCENT (1929) —

R. C. SEINE 281.744 B
PRO 12.784 SEINE CAE

FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

Capital 37.875.000 francs

27, rue Mogador, PARIS - Tél. : TRI 14-60

BRONZES "BF"

Laitons et bronzes à haute résistance - Bronzes d'Aluminium moulés, forgés, matricés, usinés - Pièces moulées jusqu'à —— 4 tonnes - Alliages légers à haute résistance ——

Président honoraire : BARRIOL (1892)

Président-Directeur général : HAYMANN (1917)

O. F. E. R.
OMNIUM FRANÇAIS
d'Etudes et de Recherches
Directeur : Jean FERRANDON
Maître de Conférence
à l'Ecole Polytechnique
BUREAU D'ETUDES
de GÉNIE CIVIL
HYDRAULIQUE
9, AVENUE D'ORSAY, PARIS-17e

Siège Social et Usines à Clermont-Fd
Ets A. OLIER
Bureaux à PARIS 12, Avenue Gorge-V
S. A. Cap. 562.500.000 francs
Installations pour huileries et traitement des corps gras - Machines pour caoutchouc et matières plastiques - Matériel hydraulique à haute pression - Marteaux-pilons pour forge et estampage - Machines pour la fabrication des câbles métalliques - Diffusion continue pour sucreries et distilleries - Appareils en acier inoxydable pour industries chimiques et pharmaceutiques - Installations pour Tanneries et Industries du Cuir - Roues et Jantes métalliques - Fonds emboutis - Mécanique - Chaudronnerie - Fonderie - Emboutissage
TEVISSEN (1913) - BAYLE 1943)

E. PARTIOT, promo 1894
VOUS PROPOSE .....
Ateliers PARTIOT, Cémentation
TOUS LES TRAITEMENTS THERMIQUES CLASSIQUES
TREMPE HAUTE - FRÉQUENCE
SULFINUZ (contre usures au frottement)
56, AVENUE DE CHATOU - RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.) - Tél. : MALmaison 26-80 et la suite

Ets FOURRE ET RHODES
Société Anonyme - Capital : 125.000.00 de frs
R. C. Seine 54 B 1931
Siège Social : 20, rue de Chazelles - PARIS-17e
Téléphone : WAG. 17-91
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARMÉ
ENTREPRISE GENERALE
AGENCES : CASABLANCA - ALGER - TUNIS
BUREAU : TOULOUSE

DYNALUM
S.A.R.L. au Capital de 50.000.000 de francs
17-19, rue Mayet - PARIS (6e)
SUFfren 42-75 à 78
Equipements électriques H.T. et B.T.
Centrales - Usines - Sous-Stations
Automaticité - Tableaux de Distribution.
AGENCES :
SALON-DE-PROVENCE (B.-d.-R.) Tél. : 510
65, boulevard de la République
AIX-LES-BAINS (Savoie) - Tél. : 530
24, avenue de Tresserve
Gérant : Eugène HELARY, promo 1926
Dir. Tech. : M. et J. ULRICH, E.S.E. 1930

MORANE
Presses hydrauliques
25, rue Jenner, PARIS
MORANE (S. A.)
H. STEINBACH (23)

Etablissements G. VERNON
48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-Xe - Téléph. : Pro. 41-63
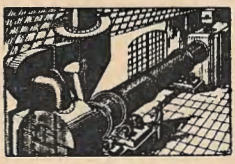
SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

REDRESSEURS
du Chargeur d'Accus
au Redresseur
de 200 KW.
DARMON 34
DENARDOU 34
E.R.M.E.S.
91, Rue Jules-Ferry
IVRY (Seine) ITA 17-56

ENGRAIS AZOTÉS

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS AZOTÉS

58, AVENUE KLEBER - PARIS-XVIe
Tél. : KLE 78-72

japy

SOCIÉTÉ DE MÉCANOGRAPHIE JAPY

Machines à écrire Standards et Portatives

Duplicateurs ectographiques

Appareils enregistreurs de courrier

Direction commerciale :
141, avenue du Docteur Durand
ARCUEIL (Seine) ALEsia 43-90

Siège social :
6, rue de Marignan, PARIS 8[e]
BALzac 44-90

PS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES

Direction générale, Usine et Service commercial :
2, rue de l'Ingénieur Robert Keller - PARIS-XVe

Tél. : VAUgirard 38-70

CIT

Équipements Télégraphiques & Téléphoniques
à courants porteurs
Centraux Téléphoniques publics et privés
Télécommande
Sonorisation - Radiodiffusion

toutes les applications électriques et électro-mécaniques

PRODUCTION
TRANSFORMATION
ET TRANSPORT
DE L'ÉLECTRICITÉ
(Traction - Levage - Mines - Métallurgie et toutes applications)
Appareillage et Signalisation
Fils et câbles électriques
Matériel de Série
(Moteurs Pompes - Coffrets)
FONDERIES ET ACIÉRIE
CHARPENTES ET
CHAUDRONNERIE

JEUMONT

5, pl Rio-de-Janeiro - PARIS (8e)

ACIDE CARBONIQUE LIQUIDE PUR
pour boissons gazeuses, matériel contre l'incendie, machines frigorifiques

CARBOGLACE
la glace sèche (80° au-dessous de zéro)
La source de froid idéale pour :
— la conservation et le transport des denrées périssables,
— la réfrigération des camions, etc...
LA CARBONIQUE MODERNE, 171, av. H.-Barbusse BOBIGNY (Seine). Tél. VIL. 89-80 (5 l. group.)
LA CARBONIQUE DU NORD, 24, r. St-Charles, LA MADELEINE-lez-LILLE (Nord). Tél. 517-21
DAVOINE (X 20 sp.) à Lille

J. GRANGE (X 04)
11 et 13, rue Gandon - PARIS (13e)
Tél. : GOBelins 09-80 et 09-81
Fonte - Bronze - Acier - Alu
Outillage en ZAMAC & K. M.
FOUR A STABILISER
MOULAGE MÉCANIQUE
TOLERIE
— **Usinage et Installation d'Usines** —

SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES
Capital 421.000.000 de francs
Siège Social : **61, rue Galilée - PARIS (VIIIe)** — Téléphone : **Elysées 25-14**
Usines : **ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-R.)**. Tél. : **7 - BILLI-BERCLAU (P.-de-C.)**. Tél. : **3**
— **Dynamites - Explosifs nitratés - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines** —

RECHAPAGE TOUS PNEUS
GROS POIDS LOURDS, GÉNIE CIVIL, AVIONS
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS **FIT** GRENOBLE
30 ans d'expérience
KALESKY X 26 OZANNE X 31

ETUDES et ENTREPRISES
S. A. au Capital de 300.000.000 de francs
PARIS, 11, rue de Milan - TRI 01-87.
CARCASSONNE, 3, av. Maréchal-Foch - 11-56.
TOULOUSE (Haute-Garonne) - CA 94-21.
58, allées Jean-Jaurès.
MELBOURNE (Australie)
25, George Street - East Melbourne.
AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
5, Pitt Street Cl P. O. Box 1884.
LEOPOLDVILLE (Congo Belge)
C.E.C.A. Boîte postale 1965.
BEYROUTH (Liban) - Imm. Hamadé
rue Hamra, Boîte postale 1944.
DAMAS (Syrie) - Imm. Kardouss, rue Tehjiz,
Boîte postale 2303.

R. C. Seine 274.446 B **USINE DES RESSORTS DU NORD** Sté An. Cap. 300.000.00 de F.
Siège Social : 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD - LEVALLOIS (Seine) - Usine - Bureaux : DOUAI (Nord)
TOUS RESSORTS - CHEMIN DE FER - AUTOMOBILE - AGRICULTURE - DIVERS

STAINLESS
Société Anonyme
ACIERS INOXYDABLES
—▼—
7, r. de Rouvray — Téléphone
Neuilly-s.-Seine — SAB. 94-31

MARREL Frères
RIVE-DE-GIER (Loire)
Aciérie Martin
Aciérie Electrique
Grosse Forge
Laminoirs à barres
Toutes pièces forgées
Barres laminées
Tôles fortes jusqu'à 4 m 35 de large

PROLABO

TOUT L'APPAREILLAGE
DU LABORATOIRE DE CHIMIE
ET DE PHYSICOCHIMIE

PRODUITS CHIMIQUES PURS
ET RÉACTIFS

12, RUE PELÉE - PARIS - XIe

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement
du commerce et de l'industrie
en France

STÉ ANONYME FONDEE EN 1864

Capital : 5 Milliards
Réserves : 1 Milliard

SIEGE SOCIAL :
29, boulevard Haussmann, PARIS

●

1.300 AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE ET EN AFRIQUE

●

Agences à Buenos-Ayres, Londres, New-York
Filiales en Belgique, en Espagne et à Cuba
Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)
Directeur du Département du Personnel

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR :

ARTICLES
INSTRUMENTS
PRODUITS
MACHINES

pour écrire, dessiner, tracer,
mettre en couleurs

et pour toutes
UTILISATIONS GRAPHIQUES
sur toutes matières

Ecrivez-nous au

CENTRE
DE DOCUMENTATION

CONTÉ

8, rue de l'Abbaye — PARIS (6e)

AGENCE DE VOYAGES et DEMENAGEMENTS
6, place Malesherbes — PARIS (17e)
Téléphone : CARnot 06-70 et la suite

ReVeto

20, rue Berteaux-Dumas, NEUILLY-sur-SEINE
TEL. : MAI. 59-95

REVÊTEMENTS
MATÉRIAUX ENROBÉS
TRAITEMENT THERMIQUE DES CHAUSSÉES
M. C. LEGRAS (00) R. BONDUELLE (40)

SOCIETE TECHNIQUES DES APPAREILS CENTRIFUGES INDUSTRIELS

Siège social 2, r. Pigalle PARIS (9e)
Téléphone : TRI. 53 - 96

STACI

Usines à MONTMORENCY (S.-et-O.)

Usines à MONTMORENCY (Seine-et-Oise)

POMPES CENTRIFUGES SPÉCIALES
Pour tous problèmes de pompage
Consultez " S. T. A. C. I. "

COMPAGNIE FRANÇAISE
des
PHOSPHATES de L'OCÉAN'E
2, rue Lord-Byron - PARIS-8e
BALzac 76-30
E. LENHARDT (13) Présid.-Admin. Délégué
P. BRANTHOME (26) - J. GOUSSIEZ (47)

ATELIERS S. E. M. C. A.
S. A. 408, Avenue des Etats-Unis, 408
Toulouse Aucamville
Tél. : 3 à Fenouillet (Hte-Gne)

EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
CONDITIONNEMENT D'AIR
CIRCULATION DE COMBUSTIBLE
Turbo-Alternateurs
Raccords Basse Pression Ultra-Légers
(F. GUERRE - 27)

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES A REGLAGE AUTOMATIQUE
★ *Régulateurs de tension, de fréquence, etc...*
★ *Eclairage et Conditionnement d'air des voitures de chemins de fer.*
★ *Eclairage des chalutiers.*
★ *Signalisation lumineuse des carrefours ; analyseurs de trafic.*

E.V.R. 22, RUE DE L'ARCADE
ANJou 79-40 PARIS-8e

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise LAFOND
S. A. au Capital de 78.000.000 de francs
45, rue de la Procession
PARIS-XVe

H. Morin
11. Rue Dulong.
PARIS
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
Dr Gl
P. Beau 03

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS

AU CAPITAL DE 400.000.000 DE FRANCS

CABLES A GRANDE DISTANCE
MATERIEL D'EQUIPEMENT
CIRCUITS COAXIAUX ET SYMETRIQUES
SYSTEMES A COURANTS PORTEURS
TELEGRAPHIE HARMONIQUE
APPAREILS DE MESURE

BOBINES DE CHARGE
POUDRES - QUARTZ

FAISCEAUX HERTZIENS
EQUIPEMENT POUR SYSTEMES MULTIPLEX
POSTES EMETTEURS - RECEPTEURS

41, Rue Cantagrel - PARIS — GOB. 43-80
USINES A PARIS - RIOM - MONTLUÇON
Agence à ALGER : 23, Chemin Picard. Tél. 60-288

RASOIR ÉLECTRIQUE
PHILISHAVE
PHILIPS

LE CHAMPION DU MONDE
DES RASOIRS ÉLECTRIQUES

FREINAGE
CHAUFFAGE
COMPRESSEURS
pour
tout
matériel
roulant

COMPAGNIE DES FREINS ET SIGNAUX
WESTINGHOUSE
18, rue Velney
ANJ. 17-51

.REDRESSEURS
.ÉQUIPEMENTS
PNEUMATIQUES
.COMPRESSEURS
INDUSTRIELS
.INSTALLATIONS
DE SIGNALISATION

LA CONFIANCE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1844 - Capital 115 millions

ADMINISTRATEURS
H. Humbert (02), A. de Montalivet (12)

Cie GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1876 - Capital 250 millions

ADMINISTRATEURS
A. Bodin (96), I. Brochu (08)

LE PATRIMOINE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1880 - Capital 200 millions

DIRECTION DU GROUPE
G. Tattevin (17),
H. Maury (22), H. Cuny (26)
26 à 30, rue Drouot - TAI 98-60

SOGREAH

SOCIÉTÉ GRENOBLOISE D'ÉTUDES
ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

LABORATOIRE DAUPHINOIS D'HYDRAULIQUE

ORGANISME CONSEIL

ÉTUDES HYDRAULIQUES THÉORIQUES ET EXPÉRIMENTALES

RECHERCHES ET ESSAIS SUR MODÈLES RÉDUITS

HYDRO-ÉLECTRICITÉ

HYDRAULIQUE FLUVIALE

HYDRAULIQUE MARITIME

MESURES HYDRAULIQUES

TRANSPORTS HYDRAULIQUES

PROBLÈMES INDUSTRIELS POSÉS PAR LES GAZ, LES LIQUIDES ET LES MIXTURES

GRENOBLE - AVENUE LÉON-BLUM
TÉLÉPHONE 44-55.30

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS-V°
ABONNEMENT : 300 FRANCS POUR L'ANNEE — 30 FRANCS LE NUMERO

SOMMAIRE

du n° 88, 1er Novembre 1955

CONFEDERATION GENERALE DU PATRONAT AU MAROC.

L'économique et le social au Maroc, par Pierre COUSERGUE (1923) 27

BULLETIN ECONOMIQUE.

La situation économique au début du 4e trimestre 1955, par Jacques BARACHE (1947), administrateur à l'I.N.S.E.E. 34

DEFENSE NATIONALE.

A propos de la prime de qualification.
Débats du 1er août 1955 au Conseil de la République 38

LES ECOLES D'APPLICATION ET DE PERFECTIONNEMENT.

Centre de formation et de perfectionnement des cadres (C. F. P.) 46

BIBLIOGRAPHIE.

Utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (Conférence internationale de Genève) 49

ACTIVITES INTELLECTUELLES.

I. — Première session de la Commission de l'énergie de l'O.E.C.E. 50
II. — Possibilités de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire 51

COMMUNICATIONS.

I. — Prochains stages C.E.G.O.S. en 1955 52
II. — Quatrièmes journées de l'hydraulique 54
III. — Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires (C. P. A.) 54

UNE NOUVELLE JOIE DE VIVRE

LE NOUVEAU MODÈLE DU SALON

L'Aronde 1300

- " LIGNE OCÉANE "
- " MOTEUR Flash "
- " CONFORT 56 "

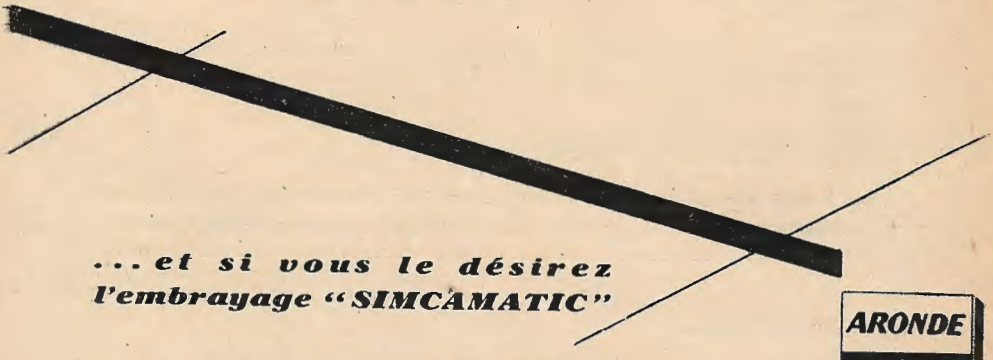

... et si vous le désirez l'embrayage "SIMCAMATIC"

Découvrez-la chez votre Concessionnaire SIMCA

ARONDE SIMCA

CONFEDERATION GENERALE
DU PATRONAT AU MAROC

L'économique et le social au Maroc

En quittant la présidence de la confédération générale du patronat au Maroc, notre camarade Cousergue (1923) a prononcé une remarquable allocution qui mérite d'être largement diffusée dans la métropole.

Elle le mérite d'autant plus que le Maroc est actuellement l'objet des préoccupations de tous les français. Il est réconfortant d'être au courant des efforts dévoués et éclairés qu'y déploient nos compatriotes dans l'intérêt bien compris du protectorat et de ses populations. C'est là une réponse objective aux calomnies haineuses de certains pays.

L'allocution du président Cousergue mériterait d'être intégralement reproduite. La place limitée dont nous disposons nous oblige de n'en publier que des extraits pour les points essentiels.

I. — L'ECONOMIE

LES mesures de contingentement à l'importation qui ont été prises récemment à l'égard des produits textiles permettront aux industries locales viables, où plus de dix milliards de francs ont été investis et qui font vivre plus de trente mille personnes, de travailler à un rythme satisfaisant, donc d'abaisser leurs prix de revient par l'amélioration de leur productivité et de compléter, à prix comparables, l'apport d'importations d'une valeur annuelle de quinze à dix-sept milliards de francs.

Travailleur avant que d'être consommateur

Nous préférons, quant à nous, que le marché local absorbe des produits fabriqués sur place, parce que ces produits comportent une part de salaires qui contribue à soutenir le niveau de vie général et à entretenir le pouvoir d'achat ; n'oublions pas que le consommateur est avant tout un travailleur.

On ne fera pas la fortune du Maroc simplement en lui permettant de s'approvisionner aux sources les moins chères du monde. Ce n'est pas en baissant de moitié le prix de son pain que le boulanger le fera acheter par le mendiant.

La richesse d'un pays se mesure à sa capacité de production.

Il faut que nous nous organisions pour l'avenir. La règle est simple : donnons du travail à ceux qui piétinent devant les portes

de nos usines ; utilisons ces bras qu'une terre mal cultivée a découragés. Je le répète : avant de vendre, il faut produire ; car pour acheter, le consommateur doit travailler.

Les mesures d'aide à l'exportation et à l'industrie

Les pouvoirs publics enfin alertés ont pris récemment des mesures d'aide à l'exportation et à l'industrie locale.

Nous avons poussé également — non pas à une révision de l'acte d'Algésiras comme l'écrivent encore certains, peu familiarisés avec cette question —, mais à un assouplissement du régime douanier chérifien.

L'aide nouvelle ne devra pas profiter à des entreprises marginales au détriment des entreprises viables, les seules qui soient à considérer ; nous devrons veiller à ce que l'élévation des droits de douane ne paraisse pas aux pouvoirs publics un moyen facile de renflouer un budget déficitaire ; nous devrons faire en sorte que la sécurité relative accordée aux entreprises les encourage non à s'assoupir, mais à améliorer leur productivité ; nous devrons enfin lutter pour ne pas nous laisser enfermer dans un système clos et débilitant, mais pour maintenir les portes assez largement ouvertes sur l'extérieur afin que nos prix, par un effort soutenu, soient compétitifs sur le marché mondial.

Notre libéralisme économique nous persuade des bienfaits de la concurrence. Mais cette concurrence, nous la voulons constructive et génératrice d'efforts, non destructrice et lourde d'abandons comme elle l'est actuellement. Nous y veillerons.

L'intérêt commun des commerçants et des industriels

Les mesures d'aide auxquelles je viens de faire allusion et la perspective d'un assouplissement de notre régime douanier ont suscité des polémiques contradictoires entre certains secteurs industriels. Je voudrais faire comprendre aux uns et aux autres que leur intérêt profond est commun ; il existe des conflits particuliers difficiles à résoudre ; des importateurs locaux, représentants d'industries extérieures, voient d'un mauvais œil l'implantation d'activités concurrentes. Mais en fin de compte, industriels et commerçants du Maroc peuvent et doivent s'entendre sur une politique économique commune, car ils ont besoin les uns des autres. Commune serait leur faillite, commune sera leur prospérité. Nous arriverons à persuader les industriels réticents qu'ils ont intérêt à écouler leur production par le circuit commercial existant ; nous arriverons à persuader les commerçants fascinés par l'importation qu'ils ont intérêt à faciliter l'écoulement des produits locaux. Et l'intérêt rejoint ici le devoir.

Industriels et commerçants doivent s'unir pour persuader le consommateur d'acheter « marocain ».

II. — LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Le Maroc demeure pour longtemps encore un pays sous-développé. Il ne suffit pas, dans un geste charitable, de jeter à l'intérieur de ses frontières des milliards de francs ou de devises dont une bonne partie

servira directement ou indirectement à importer des produits de consommation, au plus grand profit des fournisseurs extérieurs. Un pays ne s'enrichit que par les possibilités de travail qu'on y crée et par les moyens de production dont on le dote. Il faut que les capitaux investis soient employés à des travaux rapidement rentables. De 1949 à 1953, les investissements sociaux se sont montés à 32 milliards dont dix-huit pour l'instruction publique, huit pour la santé, six pour l'équipement administratif ; or l'investissement d'un milliard dans ce secteur entraîne des charges nouvelles de fonctionnement de 100 à 250 millions par an.

J'entends bien que les investissements sociaux sont indispensables ; mais étendre les périmètres d'irrigation au pied des barrages, améliorer l'habitat rural, décupler les résultats de la vulgarisation agricole, c'est à la fois faire œuvre sociale et économique, ce qui est doublement intéressant. Or ce n'est pas sans une certaine surprise que j'ai constaté que le deuxième plan d'équipement 1954-1957 prévoit des investissements publics de 41 milliards au titre de l'équipement culturel et social et seulement de 14 milliards pour les grands périmètres.

Le déficit alimentaire

Nos soucis intellectuels sont dignes d'éloges, mais en instruisant des indigents, il n'en résultera que des mécontents.

Dois-je rappeler que les surfaces couvertes en céréales, soit quatre millions d'hectares, n'ont pu être améliorées et que cependant la population marocaine, depuis 1936, est passée de 6.300.000 habitants à plus de huit millions ; que les quantités de blé dur, blé tendre, orge et maïs disponibles annuellement par tête d'habitant sont passées de 411 kg en 1934-1941 à 336 kg en 1941-1948 et à 392 kg en 1948-1953 ; que le nombre de bovins par cent habitants est tombé de 35 il y a vingt ans à 23 au cours de ces dernières années ; que celui des ovins, et des caprins, n'a augmenté que dans de faibles proportions.

Ces chiffres inquiétants nous font comprendre la nécessité des encouragements donnés à une industrie vers laquelle refluent les populations qu'un sol longtemps négligé ne peut plus nourrir. Mais l'industrie à elle seule ne peut absorber l'excédent démographique ; son développement doit donc se poursuivre parallèlement à l'amélioration des conditions de culture, en particulier par l'extension accélérée des périmètres d'irrigation.

Les travaux d'irrigation

Lorsque la construction d'un barrage est achevée, on doit se souvenir qu'on a accompli seulement la moitié de l'ouvrage. Au rythme actuel, la surface susceptible d'être irriguée est seulement de dix mille hectares par an, l'irrigation des quelque 400.000 hectares possibles exigera une trentaine d'années, 45.000 étant actuellement équipés. Pourrons-nous attendre trente ans ? Trente ans, c'est le laps de temps pendant lequel la population du Maroc est appelée à doubler. Je me suis demandé s'il n'y avait pas à établir dans les investissements publics un nouvel ordre de priorité.

Au risque de paraître matérialiste, je pense que les nourritures spirituelles demeureraient inassimilables si le pays ne pouvait fournir les ressources alimentaires indispensables à sa population et si cette population ne possédait les moyens de les acquérir.

La montée des jeunes générations

Nous revenons toujours à ces données quasi mathématiques : cent mille habitants supplémentaires par an, une agriculture stagnante, une industrie handicapée. Trente-cinq à quarante pour cent de la population marocaine a moins de quinze ans d'âge. Chaque année, des promotions massives de jeunes gens doivent vivre en hommes, fonder un foyer, trouver un travail. Ils errent de ferme en ferme, de chantier en chantier, d'usine en usine. Que va-t-il faire celui-là, parmi des centaines d'autres, qui, le jour d'embauche, a piétiné en vain devant la grille de l'entreprise ? Il retourne dans son derb, ruminant de vagues rancunes qu'un compagnon de misère saura préciser. S'il a de la chance, un ou deux jours par semaine il pourra se faire embaucher comme « volant », à condition de travailler au-dessous du salaire minimum.

Combien sont-ils ainsi à Casablanca ? Cinquante mille, cent mille, davantage peut-être. Ce n'est pas seulement en creusant des piscines, en construisant des terrains de football, en édifiant des foyers pour la jeunesse qu'on leur fera retrouver un équilibre moral et matériel ; car il n'y a pas de paix de l'âme pour celui qui a la faim au ventre, pour celui qui n'ose penser au lendemain, pour celui qui détourne le regard d'un avenir désertique où les mirages mêmes sont devenus impossibles.

Du travail avant tout, mais du travail productif.

Il est nécessaire de construire des écoles, d'ouvrir une classe chaque jour, de multiplier les lits d'hôpitaux et les sanatoriums. Mais ne serait-il pas aussi urgent, sinon davantage, d'affecter en priorité les précieux capitaux à des programmes de grands travaux qui utiliseraient cette main-d'œuvre inemployée ?

Je précise : non pas n'importe quels grands travaux, mais des travaux susceptibles d'engendrer de nouvelles richesses à court ou à moyen terme, menés d'après les plus strictes règles de la productivité. Je ne trouve pas satisfaisant, par exemple, de voir des hommes, ayant pour seuls outils une pelle et un couffin, construire une corniche pour le plaisir des promeneurs.

Nos capitaux sont trop rares pour que nous puissions nous permettre des gaspillages d'argent et de temps. Ces manœuvres, nous préférerions les voir aménager des canaux d'irrigation au pied d'un barrage, soutenus dans leurs efforts par des bull-dozers et des excavatrices, ce qui aurait le quadruple avantage :

1° de leur permettre de gagner leur vie ;

2° d'utiliser leurs services hors des centres urbains surpeuplés ;

3° de créer de nouveaux moyens de production en fertilisant les terres ;

4° de fixer les populations rurales sur un sol qui leur apporterait des ressources alimentaires suffisantes.

J'ai cité cet exemple des canaux d'irrigation parce qu'il me vient à l'esprit. Il en est certainement beaucoup d'autres qui s'alignent sur un même rang de priorité ; il s'agit d'établir le bilan des besoins et des possibilités économiques de ce pays. Nous avons tout lieu de penser que cela va être possible à très bref délai, en plein accord avec l'administration.

III. — UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ, NON DE QUANTITÉ

Parallèlement à ce travail, nous avons à nous préoccuper de la formation de notre main-d'œuvre pour les tâches de l'avenir. Il ne servirait à rien de tracer un cadre rationnellement étudié si nous ne pouvions y faire évoluer une main-d'œuvre éduquée en conséquence.

Tel est bien l'objet de la formation professionnelle : donner aux jeunes gens, qui révèlent les aptitudes nécessaires, une qualification qui leur permette de se hausser aux divers niveaux techniques d'une agriculture, d'un commerce, d'une industrie ou d'une administration modernes.

Deux observations sont à faire dans ce domaine.

La première, c'est que la formation de chaque individu doit être fonction de ses aptitudes. Il est donc néfaste d'engager un jeune dans une voie où il ne pourra se maintenir, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'il abaissera le niveau du cycle d'études auquel il appartiendra, retardant et peut-être compromettant l'éducation de ceux qui y ont leur place ; ensuite parce que, lorsqu'il en aura été rejeté, il ne pourra souvent plus se réadapter à un étage moins élevé. Or cette crainte n'est pas une simple vue de l'esprit. Au Maroc, nous constatons que trop d'enfants sont aiguillés à tort sur l'enseignement secondaire, qui ne devraient pas dépasser l'enseignement primaire professionnel, ainsi privé de ses meilleurs éléments.

La seconde peut s'exprimer ainsi : Etant donné les moyens financiers restreints de l'Etat et plus encore les besoins immédiats connus du secteur public ou privé en main-d'œuvre qualifiée, il est sans intérêt, tout au moins dans les débuts, d'éduquer professionnellement la masse entière des jeunes gens ayant obtenu leur certificat d'études. En fait d'ouvriers spécialisés, nous préférons la qualité à la quantité. Nous aimons mieux — même à dépenses égales — que l'Etat forme dix ouvriers pleinement compétents que vingt jeunes gens munis d'un certificat d'aptitude professionnelle de valeur médiocre, qui erreront d'ateliers en ateliers pour finir candidats chaouchs ou garçons de courses

Il faut mettre l'accent sur l'enseignement pratique plutôt que sur la théorie, établir des relations plus étroites avec les employeurs et organiser la formation professionnelle en se fondant sur une connaissance de première main des besoins spéciaux et immédiats de l'économie du pays.

Il ne faut pas qu'un directeur remplisse ses classes à tout prix parce que son propre sort en dépend. Il rabaisse le niveau de l'enseignement et va exactement à l'encontre du but que nous poursuivons. L'administration, en tant qu'employeur de main-d'œuvre, se doit d'accueillir en son sein le maximum d'ouvriers qu'elle a formés.

De leur côté, les patrons feront un effort pour surpayer les C.A.P. valables qui, étant donné leur manque de formation pratique, ne pourront pas justifier leurs salaires dans les débuts. Mais encore faut-il que le sacrifice financier consenti ne soit pas découragé par l'instabilité et le bas niveau technique des sujets.

Si trois ans d'étude dans les écoles techniques n'apportent pas toujours les résultats escomptés, que dire d'une formation professionnelle accélérée qui prétend faire en six ou neuf mois d'un ignare un ajusteur ou un motoriste et pour laquelle des millions sont dépensés chaque année ? Nous avons mieux à faire de notre argent, je l'ai montré plus haut.

Pour en terminer sur ce chapitre, je voudrais insister sur l'utilité de la formation professionnelle aux champs ; je ne vise pas seulement les écoles d'agriculture, mais surtout l'exemple donné sur place au fellah et au fils de fellah. Il faut les aider à sortir de leur horizon limité symbolisé par la noualla, créer des centres ruraux qui leur permettent d'élargir leurs perspectives.

Parallèlement, ils doivent se persuader de l'utilité de la charrue à versoir, d'un attelage bien nourri, des engrais et des pratiques d'assolement, des semences sélectionnées.

Comme vous le constatez, j'en reviens toujours à l'agriculture ; c'est que six millions d'habitants sur huit vivent directement de ses ressources ; c'est que, de son rendement, dépend en fin de compte le niveau de vie général de la population et l'accroissement des richesses nationales.

IV. — UNE REPRÉSENTATION OUVRIÈRE ADAPTÉE AUX CONDITIONS LOCALES

Les problèmes de main-d'œuvre sont pour nous d'un intérêt capital parce qu'ils se situent à la charnière du social et de l'économique. Avec celui de la formation professionnelle, le plus essentiel est sans doute celui de la représentation ouvrière. Nous y avons consacré depuis plus de deux ans une part importante de nos travaux. La difficulté ne vient pas de savoir si cette représentation doit être ou ne pas être. Nous avons, depuis longtemps, pris position sur ce point et nous avons encouragé dans nos entreprises la création d'organismes tels que les djemaas ouvrières, les caisses d'aide et de secours.

Mais il est essentiel de préciser les règles selon lesquelles la représentation des travailleurs sera assurée, afin qu'elle joue pleinement son rôle et qu'elle ne soit pas utilisée par des groupements

occultes à des fins extra-professionnelles. On s'apprête aujourd'hui à octroyer la liberté syndicale aux marocains pour des motifs de politique étrangère et pour des mobiles sentimentaux ; je n'aborderai pas les premiers, mais je dirai la puérilité de certains qui s'imaginent que l'octroi de cette liberté entraînera automatiquement l'amélioration de la condition ouvrière, le calcul de certains autres qui espèrent, par le syndicat, associer les travailleurs à leurs ambitions politiques. Il est piquant de constater que le bon sens de nos ouvriers marocains ne s'est pas laissé abuser par ces naïvetés et ces calculs. Nous faisons le vœu qu'il en soit ainsi longtemps encore.

Ne cédons pas à l'absurdité de transposer telles quelles des conceptions purement occidentales dans une société orientale à plus d'un titre et qui, depuis vingt ans seulement, se trouve en contact limité avec une économie de structure industrielle. En croyant favoriser une évolution bénéfique, nous déclencherions une révolution destructive et épuisante.

Les rapports humains dans l'entreprise

Nous avons travaillé pour faire partager ce point de vue qui est logique, humain et sensé avant d'être patronal.

Certes, il est bon que les textes législatifs comportent des dispositions utiles à l'intégrité de leurs intentions ; encore faut-il que les pouvoirs publics soient d'autorité assez ferme et de politique assez persévérante pour les faire respecter d'une manière absolue.

Mais j'affirme que l'esprit est aussi important que la lettre. De même que les commerçants ne feront pas fortune en ruinant les industriels, ni les industriels en ignorant les commerçants, les ouvriers n'amélioreront pas leurs conditions de vie s'ils traitent le patron en ennemi ; le patron compromettrait gravement l'avenir et l'équilibre de son entreprise et travaillerait contre l'intérêt général s'il négligeait de s'occuper de ses ouvriers.

Les rapports humains sur le plan national

La question des rapports humains se pose également sur le plan national. Il ne faut pas que la communauté soit un concept abscons que l'individu considère comme une chose étrangère à lui-même.

L'individu a oublié que chacune de ses pensées, chacun de ses actes, chacune de ses œuvres contribue à modifier en bien ou en mal le comportement de cette communauté, qu'il en est partie intégrante, comme la maille l'est du filet, et que la défaillance de sa personne, bien que noyée au milieu de huit millions d'autres, affectera imperceptiblement à plus ou moins brève échéance le comportement de la nation tout entière. Oubli d'autant plus grave dans un pays comme le Maroc où l'hétérogénéité du milieu rend plus délicate l'harmonisation des idées et des sentiments.

Ne perdons jamais de vue cette vérité et souhaitons que, les plus sages donnant l'exemple, chacun fasse son examen de conscience sinon toute réforme, politique ou autre, aussi parfaite soit-elle, sera vaine.

La situation économique

au début du 4e trimestre 1955

DANS notre précédente analyse, au début de juillet, nous avions souligné les signes favorables de l'expansion économique française, en mettant l'accent toutefois sur les conséquences que pourraient avoir sur la conjoncture les revendications de salaires, la situation politique intérieure et extérieure et enfin l'apparition de certains goulots dans les capacités de production.

Les conflits sociaux pendant les mois d'août et septembre, l'aggravation de la situation militaire en Afrique du Nord, une hausse momentanée de l'or ont apporté ces derniers temps une note de pessimisme dans l'appréciation de la situation économique et une certaine crainte de voir fonctionner à nouveau des mécanismes inflationnistes.

Nous allons examiner tout d'abord la situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle dans les différents secteurs et ensuite nous essayerons de voir quelles conclusions on peut en tirer sur une évolution de la situation économique au début de 1956.

Au point de vue de la production, la situation d'ensemble apparaît satisfaisante, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

L'agriculture française est en progression et les récoltes en 1955, sans être exceptionnelles comme les années précédentes, sont bonnes, à l'exception de la récolte fourragère qui a souffert de la sécheresse. On peut s'attendre à ce que les récoltes de fourrage en 1955 soient sensiblement inférieures à celles de 1954 sans que cela implique des perspectives inquiétantes pour les mois d'hiver. La récolte de blé est du même ordre que celle de l'année dernière et dépassera les 100 millions de quintaux. Les productions laitières et de viande sont en hausse sur l'année précédente.

Toutefois, les productions de céréales et de vin posent un difficile problème de débouchés. On sait que pour les céréales une solution boiteuse a été trouvée dans l'exportation à perte, ce qui coûtera

35 milliards à l'Etat en 1955. L'excédent des ressources en vin préoccupe le Gouvernement : la distillation, l'augmentation de la ration des hommes de troupe et des économiquement faibles sont de simples palliatifs. Les indemnités pour arrachage volontaire des vignes, qui semblent une mesure plus efficace, n'ont guère donné de résultats.

Si dans l'ensemble la production industrielle voit son rythme d'accroissement se maintenir à un niveau peu différent de celui de 1954, il ne fait aucun doute que dans certains secteurs on est proche de la capacité maximum de production, de sorte qu'au cours du quatrième trimestre 1955 il faut s'attendre à un accroissement de la production d'une année à l'autre un peu moindre que pendant le premier semestre 1955.

Jusqu'à maintenant on n'a pas rencontré de goulots du côté de l'énergie et il semble que d'ici la fin de l'année il en sera ainsi. Mais la situation en ce qui concerne le charbon a beaucoup évolué. Alors qu'auparavant (en 1954 et début 1955) on assistait à un accroissement du stock de charbon sur le carreau des mines, un phénomène inverse se poursuit, à raison d'une diminution de 50.000 tonnes chaque semaine ; la persistance d'un temps chaud ralentit ce mouvement. La pénurie de charbon qui touche d'autres pays risque de se répercuter sur nos importations, en particulier celles en provenance d'Allemagne, ce qui nous obligerait à importer du charbon des Etats-Unis.

Dans la sidérurgie, il ne semble pas qu'il doive se produire des difficultés d'ici la fin de l'année et même au début de 1956. Nos approvisionnements en ferrailles sont satisfaisants et, sur le plan des exportations européennes, la sidérurgie française est en très bonne position.

Mais c'est dans le secteur des industries mécaniques et électriques, dont l'essor a été considérable depuis près de deux ans, qu'on risque d'enregistrer des difficultés, sinon d'ici la fin de l'année, du moins en 1956. Les durées hebdomadaires dépassent déjà 48 heures, et des goulots en main-d'œuvre risquent de se produire. Il est donc très probable qu'une certaine tension se manifestera sur les prix de ces produits, et à partir de la fin de l'année il faudra s'attendre à des hausses de prix.

Dans le bâtiment, on risque également de se heurter à certains goulots d'étranglement du côté de la main-d'œuvre et des matériaux de construction. Toutefois, la situation est très différente suivant les régions par suite de la faible mobilité de la main-d'œuvre. Dans certaines régions où la reconstruction est à peu près terminée, il existe une main-d'œuvre qui ne trouve plus à s'employer mais qui demeure sur place. Par contre dans les villes, si l'accélération des constructions H.L.M. se concrétise, on éprouvera des difficultés du côté de la main-d'œuvre, aggravée par le rappel des disponibles. On pense achever en 1955 200.000 logements, et les projets gouvernementaux prévoient 300.000 logements achevés en 1956. En 1956 il sera indispensable de faire appel à de la main-d'œuvre étrangère si on veut réaliser un tel programme, et d'autre part la reprise du devis indexé entraînera certainement une hausse de prix à la construction.

Enfin l'industrie textile, fortement touchée jusqu'à maintenant, semble enregistrer une très légère reprise, en particulier dans la laine. On peut penser aussi que les hausses de salaires intervenues cet été se traduiront par une augmentation de la consommation de produits textiles, mais les exportations vers l'Union française, déjà en recul, risquent d'être encore réduites par la situation tendue en Afrique du Nord.

Nous venons de passer en revue les possibilités de notre appareil de production au début du quatrième trimestre 1955. Dans l'ensemble, l'augmentation de la production industrielle se situera à un niveau de 8 ou 9 % au maximum, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

Il s'agit maintenant d'examiner si certaines tensions inflationnistes sont susceptibles d'apparaître, au cas où la demande globale excéderait les possibilités de la production.

Le déficit du trésor, initialement prévu pour 650 milliards à la fin de l'année 1955, risque de se trouver augmenté pour différentes raisons : l'accroissement des charges consécutives aux opérations militaires en Afrique du Nord, les augmentations de salaires dans les entreprises nationalisées réduisant les marges d'auto-financement et nécessitant un concours plus large du trésor, les dépenses de l'Etat ayant été inférieures aux dépenses prévues pour les six premiers mois se trouvent reportées sur la fin de l'année. Il est donc certain qu'une certaine tension se manifestera d'ici la fin de l'année et surtout au début de 1956. Le déficit budgétaire doit être considéré comme un des facteurs les plus propices à favoriser un mécanisme inflationniste.

L'expansion de la production en 1954 et pendant le premier semestre 1955 avait eu pour contre-partie une augmentation de la masse des salaires, et ceci sans influence sur le niveau des prix. D'après les comptes économiques de la nation, la masse des salaires avait augmenté de 8 % en 1954 par rapport à l'année précédente.

Les augmentations de salaires accordées à la suite des conflits sociaux de cet été vont se traduire par une augmentation de 4 % environ du taux moyen des salaires par rapport à leur niveau au mois de juillet 1955. De sorte que la masse des salaires (compte tenu de l'augmentation des traitements de la fonction publique) distribués en 1955 sera en augmentation de 8 % sur l'année précédente. Mais c'est surtout en 1956 que les augmentations de salaires vont se répercuter. D'autre part, dans le secteur nationalisé, des promesses d'augmentation de salaires échelonnée sur l'année ont été faites. Il faut donc s'attendre à une augmentation de la masse des salaires en 1956 encore plus importante, de l'ordre de 10 %.

Il importe de se demander quelles répercussions de telles augmentations risquent d'avoir sur l'économie.

Pour répondre à cette question, il faut revenir en arrière. En 1950 et 1951, les investissements dans le secteur productif avaient été assez élevés. D'après les comptes économiques de la nation, ces investissements dans le secteur productif ont baissé en 1952 et en 1953. Sur la base 100 en 1952, les investissements dans le secteur productif s'élevent à 94 en 1953 et 101,5 en 1954. On voit donc que l'équipement n'a pas progressé tandis que la consommation augmentait. Une meilleure utilisation de l'équipement a permis de faire face à l'expansion dans la stabilité des prix. Seulement il semble bien que le retard ainsi accumulé risque de peser quelque peu maintenant, en dépit du fait que les investissements en 1955 ont dû augmenter.

L'accroissement de la demande, en particulier pour les produits des industries mécaniques et électriques, favorisée par le crédit à la consommation, risque d'entraîner quelques hausses de prix dans ce secteur où l'expansion a été considérable.

D'autre part, on peut considérer que si des progrès dans la productivité ne compensent pas les augmentations de salaires, les entreprises verront leurs prix de revient s'accroître et chercheront par une action sur les prix à rétablir les marges de profit qu'elles jugent nécessaires pour poursuivre leur activité, dans le bâtiment par exemple.

En ce qui concerne les produits alimentaires, les perspectives restent étroitement liées au commerce extérieur, le Gouvernement pouvant, au moyen d'importations, chercher à essayer de freiner les augmentations de prix. Ceci sera d'autant plus facile que le Gouvernement n'ayant pas procédé à une dévaluation au cours des derniers mois, les prix des produits importés sont relativement avantageux. D'une façon plus générale, l'accroissement de la demande intérieure dans les prochains mois nous obligera à accroître nos importations, tandis qu'il faut s'attendre à voir nos exportations se stabiliser ou à n'augmenter que faiblement, car dans la mesure où les produits s'écouleront facilement en France, les débouchés extérieurs seront moins recherchés.

En conclusion, on peut dire que nous allons entrer d'ici la fin de l'année dans une période où la conjoncture devra être particulièrement surveillée par suite de tensions inflationnistes qui se manifesteront très certainement. Le déficit budgétaire et l'accroissement des revenus entretiendront la demande à un niveau auquel l'appareil de production risque de faire face avec quelques difficultés dans certains secteurs. De plus, le marché monétaire devra être soigneusement surveillé, car si des craintes sur la monnaie devaient apparaître, une partie des revenus qui jusqu'alors se dirigeaient vers l'épargne, risquerait de se porter vers des achats de consommations ou d'or, tandis que les entreprises essayeraient de constituer des stocks spéculatifs, et ceci d'autant plus facilement que les trésoreries sont à l'aise grâce à l'importance des crédits. Le mécanisme inflationniste ne ferait alors que s'accentuer.

★

DEFENSE NATIONALE

A propos de la prime de qualification

Dans notre numéro 68 (1-1-54) nous avons rendu compte d'un débat extrêmement important qui s'était engagé le 8 décembre 1953 au Conseil de la République sur l'initiative de M. Rotinat, président de la commission de la défense nationale, au sujet de la revalorisation de l'état militaire.

Nous avons rapporté les explications de M. de Chevigné alors secrétaire d'Etat à la guerre, annonçant la création de primes de qualification et répondant à des critiques de M. le sénateur Michelet ; ces explications avaient été approuvées par le Conseil de la République.

Dans notre numéro 71 (1er avril 1954) nous avons reproduit des passages de la discussion du budget du ministère de la défense nationale et des forces armées pour 1954 commencée le 16-3 à l'Assemblée nationale. Nous avons en particulier noté un avis favorable formulé par le général Kœnig, président de la commission de la défense nationale, au sujet de l'amorçage des primes de qualification et une intervention extrêmement vigoureuse du général Billotte dans le même sens ; nous avons reproduit les déclarations de M. Pleven, ministre de la défense nationale et des forces armées, à l'appui de l'institution de ces primes, déclarations applaudies par la plus grande partie de l'assemblée.

Dans notre numéro 72 (1er mai 1954) nous avons reproduit des interventions d'un grand intérêt qui se sont produites au cours de la séance du 19 mars, notamment de la part de M. de Chevigné, qui a défini la prime de qualification.

Le 30 mars, au Conseil de la République, le président Rotinat et notre camarade Piales (1919 sp) acceptaient cette prime et le 1er avril l'Assemblée nationale donnait son accord en deuxième lecture.

Enfin, dans notre numéro 74 (1er juillet 1954) nous avons reproduit le texte du décret n° 54-539 du 26 mai instituant la prime de qualification.

Dans notre numéro 83 (1er mai 1955) nous avons expliqué que notre devoir d'information nous obligeait à reproduire objectivement — sans commentaires — la discussion — pour le moins étonnante — qui s'était instituée au Conseil de la République dans sa séance du 29 mars 1955.

C'est dans le même esprit que nous reproduisons ci-dessous la discussion qui s'est instituée récemment à la commission de la défense nationale du Conseil de la République, puis, en séance publique, le 1er août 1955 au Sénat.

H. C.

EXAMEN DE LA QUESTION PAR LA COMMISSION DES FINANCES

Dans son rapport n° 488 C. R., année 1955 (fait par M. André Boutemy, sénateur de Seine-et-Marne), la commission des finances du Conseil de la République proposait, sur l'initiative de M. Michelet, un article nouveau tendant à l'abolition des primes de qualification.

Combattu en commission par M. Maroger (promo 1900), cet article avait été adopté à une faible majorité. Il se présentait dans la rédaction suivante :

Article 21 bis (nouveau)

« Le décret n° 54-539 du 26 mai 1954 instituant une prime de qualification est abrogé à compter du 1er septembre 1955.

« A compter de cette date, les crédits affectés au paiement de cette prime seront utilisés, partie pour majorer les indemnités de charges militaires de l'ensemble du personnel et partie pour financer l'indemnité différentielle visée à l'alinéa suivant.

« Les personnels militaires qui perçoivent actuellement la prime de qualification recevront une indemnité différentielle non soumise à retenue pour pension, destinée à empêcher toute diminution de leur rémunération actuelle.

« Cette indemnité sera progressivement résorbée au fur et à mesure des avancements d'échelon ou de grade, ou dans le cas de revalorisation générale des soldes. »

La commission faisait, à propos de cet article, le commentaire suivant :

« Cet article nouveau résulte de l'adoption d'un amendement présenté par M. Michelet et concerne la prime de qualification instituée en faveur de certains personnels officiers et non officiers à solde mensuelle, par le décret n° 54-539 du 26 mai 1954.

« Cette prime, fixée à 42 000 francs par an pour les militaires et à 84 000 francs pour les officiers, est octroyée par l'arrêté du 26 mai 1954, aux personnels :

« — soit réunissant 15 points calculés en fonction de titres de guerre acquis conformément à un barème ;

« — soit possédant certains diplômes ou brevets.

« Dès la mise en application de cette prime, de nombreuses critiques se sont élevées qui tendaient à en demander la modification ou la suppression.

« De hautes autorités militaires lui sont hostiles et M. le ministre de la défense nationale et des forces armées déclarait lui-même, il y a quelques jours, à la tribune de l'Assemblée nationale, lors de la discussion du présent projet de loi :

« Le régime des primes de qualification doit être amélioré dans « le sens d'une plus grande équité à l'égard des cadres qui ont acquis « des titres sur les champs de bataille et n'ont pas toujours eu le temps « ou la vocation d'acquérir des diplômes.

« Si ces primes doivent être maintenues, il nous faudra reprendre « le problème.

« J'ai toujours, pour ma part, estimé que ce système d'amélioration de la condition militaire n'était pas heureux.

« Je l'ai déjà dit à cette tribune même, mais dans l'état actuel « des choses, toute modification dans ce domaine présente un caractère très délicat car certains de nos cadres ont maintenant des droits « acquis. Nous ne pourrons les modifier, voire les supprimer, que le « jour où ces droits pourront être remplacés par d'autres. »

« C'est dans le but de mettre fin au malaise provoqué dans l'armée par l'institution de la prime de qualification, sans toutefois porter atteinte aux personnels qui en profitaient jusqu'ici et en ménageant des délais convenables de transition, que le présent article a été accepté par votre commission des finances. »

SEANCE DU 1er AOUT 1955
AU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Le président du Conseil de la République ayant mis en discussion l'article 21 bis, M. Maroger, par amendement n° 6, a proposé de supprimer cet article.

M. Maroger. — Il y a quelques mois, j'avais entendu M. Michelet demander la suppression des primes de qualification et j'avais été amené à prendre leur défense.

M. Michelet a proposé aujourd'hui un article 21 bis, qui a été adopté par la commission et qui supprime ces primes de qualification : c'est à moi à prendre l'offensive.

Ce qu'a dit cet après-midi M. le ministre de la défense nationale en ce qui concerne ces primes me dispense, je crois, de tout plaidoyer en leur faveur. Je rappelle seulement qu'un décret du 26 mai 1954 a institué des primes dites de qualification en faveur des militaires, sous-officiers et officiers, 42 000 francs pour les non-officiers et 84 000 francs pour les officiers, c'est-à-dire environ un échelon dans la hiérarchie. On récompense ainsi les plus qualifiés, soit par leurs activités au cours de leur service, soit par leurs études antérieures, soit par des titres exceptionnels de guerre, décorations, citations, etc.

C'était là, de la part du ministère de la défense nationale et du ministère des finances, un effort certain pour améliorer la situation des officiers.

Actuellement, M. Michelet nous dit que nous créons ainsi des inégalités, des castes au sein de l'armée. Je ne crois pas que l'argument soit valable, étant donné que ces avantages sont acquis à tous ceux qui justifient des conditions requises.

Je crois tout de même qu'il est de l'intérêt de l'armée de maintenir cette disposition ; il est en effet de son intérêt d'essayer de garder des officiers ayant des titres valables. Il est également de son intérêt de tenter de pousser ses cadres à se perfectionner au delà de leur temps de service normal.

La proposition de M. Michelet annulerait purement et simplement cette qualification. M. Michelet dit, dans son texte, que ce résultat est supprimé pour l'avenir. Il n'est pas supprimé pour le passé, puisque, dans ce texte même, il laisse aux intéressés le droit aux bénéfices acquis. Mais, à mon sens, il ne fait que créer, au sein de l'armée, une inégalité nouvelle entre ceux qui auront les mêmes titres, suivant la date à laquelle ils les auront obtenus. Ceux qui auront obtenu des brevets cette année bénéficieront des avantages et ceux qui les obtiendront l'année prochaine n'en bénéficieront pas.

Je vous demande donc de conserver la position que vous avez prise il y a quelques mois de maintenir ces primes de qualification. Je fais, pour ma part, toute confiance au ministre de la défense nationale, conformément à ce qu'il vous a dit cet après-midi, pour réviser ce décret qui, probablement, n'est pas absolument parfait, et pour en modifier les termes, en fonction des inconvénients que son application aurait fait apparaître.

M. le ministre. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le ministre.

M. le ministre. — J'ai déclaré à l'Assemblée nationale que je n'ai jamais été partisan de la prime de qualification, et je l'ai répété cet après-midi devant le Conseil de la République. J'ai dû cependant faire remarquer que, puisque prime de qualification il y a depuis quelques mois et tant que la revalorisation de la fonction militaire ne se traduira pas dans les faits, je ne pouvais que me prononcer pour le maintien de cette prime. Je renouvelle ce soir mes propos.

J'ajouterai que l'amendement présenté par M. Michelet, s'il devait être pris en considération, se traduirait également par des dépenses supplémentaires. En effet, les crédits affectés à la prime de qualification ne seraient pas suffisants, j'en suis certain, pour, d'une part allouer à l'ensemble des personnels militaires un supplément d'indemnité pour charges militaires, et d'autre part accorder une indemnité différentielle aux militaires ayant bénéficié de la prime de qualification. C'est pourquoi, bien que je sois, sur le fond, de l'avis de M. Michelet, je ne puis que vous demander de vous prononcer pour l'amendement de M. Maroger.

M. le président. — Quel est l'avis de la commission ?

M. Boutemy, rapporteur. — La commission s'en remet à la sagesse de l'Assemblée.

M. Michelet. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. Michelet, pour répondre à M. le ministre.

M. Michelet. — Je voudrais d'abord prendre mes collègues à témoin de la gravité de la question posée qui touche à un des principes particulièrement sérieux, celui-là même sur lequel repose toute l'armée française telle que nous la connaissons depuis la Révolution et depuis l'Empire.

Je dois également souligner devant nos collègues, qui ne l'ont peut-être pas suffisamment remarqué, que, sur le fond de la question, M. le ministre de la défense nationale s'est déclaré d'accord avec moi.

Il ne s'agit pas un seul instant, croyez-moi, de revenir sur les avantages acquis par les mesures prises tendant d'abord à essayer de reprendre dans les cadres de l'armée les élèves de l'Ecole polytechnique, ensuite à honorer, si faire se peut, au même niveau que le secteur civil, les médecins du service de santé militaire.

C'est sur ce point que j'attire votre attention. A l'origine du décret et de l'arrêté dont je demande la suppression, il y a eu d'abord un désir qui n'a pas été rempli. Aujourd'hui, 7 000 francs de plus par mois ne peuvent pas influencer un élève de l'Ecole polytechnique et l'inciter à réintégrer l'armée ! Il faudra que l'armée s'y prenne autrement pour recruter à nouveau les polytechniciens ; c'est toute une politique militaire qui s'imposera ; il faudra revaloriser la notion même d'armée. Nous n'en sommes malheureusement pas là. D'ailleurs cette prime s'applique depuis plus d'un an et demi déjà et nous n'avons pas, que je sache, un nouveau polytechnicien dans les cadres de l'armée.

Je voudrais également appeler votre attention sur la différence entre la prime de technicité — cette prime n'est pas visée par un texte — et la prime de qualification. Personne ne songerait à recruter des capitaines d'habillement — je m'en excuse pour leur honorable corporation — chez les anciens de Polytechnique, cela est trop clair ; mais le principe soulevé par la prime de qualification va beaucoup plus loin. Il aboutit à ceci que, pour un même service, pour une même responsabilité, pour un même commandement et pour un même grade, nous nous trouvons en présence de soldes différentes.

On me dira qu'il en est de même dans le secteur privé ; je vous répondrai que ce n'est pas vrai. Et à supposer même que cela fût vrai dans le secteur privé, c'est un fait, dans l'armée, que ce sont les grades qui, par définition, conditionnent les soldes.

J'avais donc raison de souligner au cours de ma récente intervention, comme cela a été dit par un certain nombre de généraux de

l'armée française dont quelques-uns mêmes sont d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique, que maintenir la prime de qualification, c'est effectivement reconstituer une sorte de caste au sein de l'armée française.

Monsieur le ministre de la défense nationale, je ne donnerai pas lecture de vos propres textes sur le fond du problème. Je sais, je le répète, que sur le fond vous partagez mon opinion. Je ne reviendrai donc pas sur cette question.

Je réponds maintenant à l'objection du ministre des finances. On me dira que mon texte aura pour résultat de modifier les propositions budgétaires.

Je crois vous avoir démontré que ce texte maintient les droits acquis pour ceux qui se trouvent parmi les élèves de Polytechnique ; quant aux droits futurs, on pourra, dans la formule administrative, les qualifier de prime différentielle.

Relisez le texte de mon amendement, monsieur le ministre des finances, et vous remarquerez qu'il répond exactement à la préoccupation de M. le ministre de la défense nationale qui nous dit qu'il s'efforcera d'améliorer la situation dès qu'il le pourra.

Je lui offre le moyen de le faire immédiatement par le texte que je vous soumets qui, je le répète, maintient les droits acquis et réserve les possibilités d'amélioration que M. le ministre de la défense nationale vient de nous promettre.

Voilà pourquoi, mes chers collègues, j'insiste à mon tour, après notre commission des finances, pour que vous votiez l'article en discussion.

M. le secrétaire d'Etat aux finances. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux finances.

M. le secrétaire d'Etat aux finances. — Mes chers collègues, je n'interviens pour l'instant que sur l'amendement présenté par M. Maroger tendant à la suppression de l'article 21 bis. Ce n'est que si par hypothèse cet amendement était repoussé qu'au moment où viendrait en discussion l'article 21 bis, le secrétaire d'Etat aux finances aurait à faire valoir éventuellement les dispositions de l'article 47 du règlement ou de l'article 17 de la Constitution.

Pour l'instant, je veux simplement, à l'occasion de l'amendement de M. Maroger, parler de cette prime de qualification.

D'abord, c'est une question qui ressortit essentiellement au domaine réglementaire. C'est un décret qui a créé cette prime et c'est au Gouvernement qu'il appartient de voir si, éventuellement, elle doit être modifiée.

D'autre part, je voudrais dire à M. Michelet que, devant l'Assemblée nationale, le problème de la rémunération des sous-officiers s'est

également posé. Il a été indiqué au Gouvernement que le système d'échelle de soldes selon lequel ils étaient présentement rémunérés entraînait des inconvénients tels que leur moral s'en trouvait atteint et qu'il serait préférable, plutôt que de les classer en quatre échelles différentes correspondant à leur qualification, de leur donner un même traitement, mais d'attribuer au surplus une prime de qualification à ceux qui possèdent certains brevets. De telle sorte que, dans le même temps, on me tenait, en ce qui concerne la rémunération des sous-officiers, un raisonnement contraire à celui dont on faisait état en ce qui concerne celle des officiers. On m'a dit que, pour les officiers, je n'avais pas établi des échelles de soldes différentes, que j'avais récompensé ceux qui possèdent certains brevets par une prime de qualification et que je ne les avais pas différenciés par des échelles de soldes qui font qu'à qualification égale les traitements peuvent être différents.

J'avoue que, devant l'émotion que paraissait créer cette rémunération des sous-officiers en quatre échelles et de sa répercussion sur leur retraite, j'ai fait la promesse devant l'Assemblée nationale d'étudier très attentivement ce problème.

Il faut l'étudier, je pense, au sein du Gouvernement, aussi bien pour les sous-officiers que pour les officiers. Il ne faut pas changer un système pour en prendre un autre s'appliquant au cadre des officiers et remplacer le système du cadre des sous-officiers par celui qu'on aurait abandonné dans le cadre des officiers.

Voilà ce que j'avais à indiquer au Conseil de la République sur le plan technique. C'est une question qui, incontestablement, doit être étudiée. Je pense que M. le ministre de la défense nationale, dont vous connaissez les sentiments personnels en la matière, verra dans quelle mesure il peut proposer à l'approbation du Gouvernement des modifications qui apparaîtraient nécessaires pour remédier aux inconvénients que peuvent peut-être présenter à certains égards ces primes de qualification.

M. le président. — Avant de mettre aux voix l'amendement, je donne la parole à M. de Maupéou pour explication de vote.

M. de Maupéou. — Je voudrais très rapidement expliquer pourquoi je voterai l'amendement de M. Maroger, avec tous mes regrets de ne pas suivre mon ami M. Michelet.

Nous examinons le budget de la défense nationale. Nous nous sommes plaints à juste titre de l'examiner dans des conditions vraiment trop rapides en fin de session. Or je m'aperçois qu'à la faveur d'examens trop rapides on hésiterait à faire des improvisations : supprimer une prime de qualification qui existe mais doit être remplacée, je suis entièrement de votre avis, par une nouvelle prime différentielle. Mais j'ai entendu dire qu'il y aurait un projet de service militaire de seize mois. C'est de l'improvisation.

. . . . . .

M. Michelet.

. . . . . .

Monsieur le ministre, c'est exactement à quoi je fais allusion en ce moment. A l'occasion de cette prime de qualification, vous savez aussi bien que moi qu'on s'est efforcé de revenir sur ce que, en d'autres temps, on a qualifié « d'amalgame », et que, par le biais des diplômes, on impose aujourd'hui à des officiers, qui ont été souvent déportés, de passer des examens à 40 ou 45 ans ; c'est ainsi, en quelque sorte, les humilier.

Je vous demande, monsieur le ministre, de prendre l'engagement ici que ces examens auxquels je fais allusion seront supprimés.

Je me contenterai de cette promesse, tenant à montrer ma bonne volonté à la fois à M. le secrétaire d'Etat aux finances et à l'égard de M. Maroger.

M. le ministre. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. le ministre de la défense nationale.

M. le ministre. — M. Michelet me demande une réponse. Bien sûr, je vais étudier les deux points qu'il vient de me soumettre et, si je peux les reconsidérer, je les reconsidérerai.

M. le président. — Je mets aux voix l'amendement de M. Maroger, qui est accepté par le Gouvernement et pour lequel la commission s'en remet à la sagesse du Conseil.

(L'amendement est adopté.)

M. le président. — Par conséquent, l'article 21 bis nouveau est supprimé.

En conséquence la prime conservée pour 1955 est automatiquement maintenue pour 1956. Les crédits des chapitres consacrés à la rémunération des personnels pour 1955 et 1956 sont calculés compte tenu de l'existence de ces primes.

★

LES ECOLES D'APPLICATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Centre de formation et de perfectionnement des cadres

(C. F. P.) *

Ce groupement se consacre depuis plus de dix ans au problème de la formation et du perfectionnement des chefs. L'amélioration de la productivité n'est pas seulement le résultat de la modernisation de l'outillage, la qualité des personnes entre en ligne de compte : elle conditionne l'efficience.

Pour entraîner les hommes au travail et les y maintenir, des chefs de valeur sont nécessaires ; il faut donc les former, s'il s'agit de débutants, les perfectionner, s'ils sont déjà en place.

Le travail se fait dans les stages.

Les stages ont lieu : 90, rue d'Amsterdam, à Paris (métro « Place-Clichy » ou « Saint-Lazare »). Ils durent, suivant les cas, de trois à six jours.

L'emploi du temps est ainsi réglé :

— le matin, de 9 heures à 12 heures : deux exposés avec discussion ;

— l'après-midi, de 14 heures à 17 heures : deux exposés avec discussion ;

— de 17 heures à 18 heures : cercle d'études.

Chaque session groupe une vingtaine de stagiaires, ce qui permet entre eux un contact étroit. La réalisation et l'entretien des contacts est le souci permanent des animateurs, guidés par le désir de faire dès le premier jour équipe avec les auditeurs dans une atmosphère de confiance et de sympathie.

Le repas de midi est pris en commun entre stagiaires et conférenciers. Il prolonge avantageusement les séances de travail en offrant aux uns et aux autres un moment de détente agréable.

* Paris, 90, rue d'Amsterdam (IXe). Tél. : TRI 02-17.

A QUI S'ADRESSENT LES STAGES

La formation vise à atteindre tous les éléments de l'entreprise qui détiennent une fonction de commandement. A leur intention, une gamme assez étendue de stages a été prévue pour toutes les catégories de cadres.

Un programme particulier correspond à chaque catégorie.

Nous n'examinerons pas ici les stages d'agents de maîtrise qui sortent de notre propos.

Ingénieurs et chefs de service (durée : une semaine)

On leur fait ressortir comment l'exercice du commandement doit permettre l'amélioration du rendement et de la qualité ; on leur montre comment leur attitude purement technique peut et doit se transformer en un comportement plus humain, et on leur fournit des exemples sur la façon d'étendre leur horizon de travail et celui de leurs subordonnés.

Un stage particulier, de même durée, est destiné aux jeunes ingénieurs ayant un ou deux ans de pratique industrielle ; il leur permet de faire le point, d'examiner le problème de l'autorité, de développer le sens de leurs responsabilités et de recevoir des conseils pratiques.

Chefs d'apprentissage (durée : 5 jours)

Cette catégorie de collaborateurs fait généralement preuve d'un grand dévouement vis-à-vis des jeunes ouvriers qu'ils ont à former. Ils ont besoin néanmoins de se renouveler, de se tenir au courant des nouvelles méthodes pédagogiques, de renforcer leur foi dans leur mission.

Chefs du personnel (durée : 3 à 5 jours)

Cette fonction est en pleine évolution : d'administrative, elle devient sociale et psychologique ; le chef du personnel exerce une action indéniable sur l'état d'esprit de l'entreprise. Il doit avoir des qualités de discernement, être parfaitement informé de ses responsabilités et des nombreux problèmes qu'il a à résoudre.

Chefs d'entreprise et directeurs (durée : 3 jours)

Il ne suffit pas de former et de perfectionner les différents échelons hiérarchiques si les dirigeants de l'entreprise ne sont pas informés des mêmes problèmes que leurs collaborateurs.

Des sessions de « week-end » où une très large part est réservée aux échanges de vues sont organisées à cet effet.

LA FORMATION PRATIQUE DES CHEFS (F. P. C.)

Adaptation française
de la méthode américaine « Training within industry » (T. W. I.)

Alors que les stages de formation psychologique ont pour but de développer la personnalité de ceux qui exercent un commandement et d'augmenter leur efficience, la méthode F. P. C. propose aux cadres une manière pratique de montrer et d'améliorer le travail.

C'est dire que les deux méthodes se complètent.

La méthode F. P. C.

● **Premier programme :** la formation du personnel.

Il a pour but :

— d'apprendre à analyser le travail, à classer ses idées et à en discerner les points essentiels ;

— de donner des instructions dans un ordre logique et avec précision ;

— de former le personnel à son travail.

● **Deuxième programme :** l'amélioration des méthodes et la simplification du travail.

Ce programme a pour objet d'entraîner les exécutants à pratiquer l'examen des travaux dont ils ont la charge ; il est à l'origine des conceptions nouvelles qui contribuent à améliorer et à simplifier les méthodes de travail et, par conséquent, la productivité.

● **Troisième programme :** les relations dans le travail.

Le but de ce programme est de faire apparaître les règles qui sont à la base des bons rapports entre les différents échelons de la hiérarchie ; il concourt à éviter les heurts que les problèmes de conduite du personnel traités maladroitement risquent d'engendrer.

Cours supérieur de simplification du travail (durée : 4 semaines)

La simplification du travail a pour objet principal l'analyse d'une fabrication en cours et sa simplification par l'examen approfondi des postes de travail manuels et mécaniques. Mais elle contribue aussi à l'étude, avant lancement, de toute nouvelle fabrication en vue de la recherche de la meilleure gamme opératoire.

Le stage, destiné à la formation d'instructeurs en vue de la diffusion en usine, a lieu à Paris et groupe huit à dix personnes.

Sessions de conduite des réunions de travail (durée : 5 jours)

Proposer aux chefs (direction et cadres) une technique dont ils s'inspireront dans les nombreux cas où la liaison entre services, la recherche en commun de solutions, l'information du personnel et le contrôle de résultats exigent un effort concerté et précis.

BIBLIOGRAPHIE

Utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques

L'O.N.U. publiera les débats et les travaux de la conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, qui s'est tenue à Genève en août 1955.

Seize volumes d'environ 500 pages chacun rassembleront toutes les communications écrites ou orales présentées à la conférence, ainsi que les comptes rendus de tous les débats dont elles ont fait l'objet.

Les travaux de la conférence seront publiés en plusieurs langues ; ils paraîtront en anglais au début de 1956 et dans les autres langues ultérieurement.

La publication intégrale de ces documents sera un événement unique en son genre ; en effet, on y trouvera le texte complet des communications scientifiques (plus de mille au total) présentées à la conférence par plus de trente pays et institutions internationales, ainsi que le compte rendu complet des débats auxquels ont participé environ 1.200 savants venus de soixante-douze pays différents.

Voici les titres provisoires des seize volumes :

1. Les besoins énergétiques mondiaux ; rôle de l'énergie nucléaire.
2. La physique des réacteurs de recherche.
3. Les réacteurs générateurs d'énergie.
4. Les sections efficaces intervenant dans le calcul des réacteurs.
5. Calcul physique des réacteurs.
6. Géologie de l'uranium et du thorium.
7. Chimie nucléaire et effets des radiations.
8. Technologie de la préparation des matériaux servant à produire de l'énergie.
9. Technologie des réacteurs et traitement chimique.
10. Les isotopes radio-actifs et les radiations nucléaires en médecine.
11. Les effets biologiques des radiations.
12. Les isotopes radio-actifs et les radiations ionisantes dans l'agriculture, la physiologie et la biochimie.
13. Problèmes que pose sur le plan juridique, administratif et sanitaire, ainsi que du point de vue de la sécurité, l'utilisation à une grande échelle de l'énergie nucléaire.
14. Problèmes généraux que pose l'utilisation des isotopes radio-actifs : la dosimétrie.
15. Application des isotopes radio-actifs et des produits de fission dans la recherche et dans l'industrie.
16. Comptes rendus de la conférence.

ACTIVITES INTELLECTUELLES

I. - Première session de la Commission de l'énergie de l'O.E.C.E.

La « Commission de l'énergie » de l'O.E.C.E. a tenu, les 26 et 27 septembre, ses premières réunions au château de la Muette. Cette commission est présidée par Sir Harold Hartley et comprend notamment notre camarade J. Desrousseaux (1930).

Le mandat qui fut conféré à la commission par la décision du conseil de l'O.E.C.E. en date du 6 juillet 1955, est largement inspiré par le rapport qui lui fut soumis, en qualité de consultant de l'organisation, par notre camarade L. Armand (1924), président de la S.N.C.F. Compte tenu de ce mandat, la commission s'est penchée sur les problèmes qu'elle aura à définir et sur les questions qu'elle posera aux gouvernements des pays membres et autres cercles intéressés dans le but d'obtenir les données lui permettant d'envisager quels seront en 1960 et 1975 les besoins et la production d'énergie en Europe.

Les questions posées couvrent d'une part les problèmes de prix, d'investissements, de main-d'œuvre et d'échanges internationaux des différentes formes d'énergie, et d'autre part les problèmes techniques dans les domaines de la production, du transport et de l'utilisation de celles-ci. Les réponses sont demandées pour le 10 novembre prochain.

En outre, elle a décidé d'établir des contacts avec certaines organisations internationales, gouvernementales et privées, ainsi qu'avec les cercles professionnels spécialisés. Ainsi la commission pourra obtenir une vue d'ensemble de la situation en matière d'énergie dans les pays membres de l'O.E.C.E., constituant le point de départ des suggestions ou recommandations qu'elle a le mandat de formuler.

La « Commission de l'énergie » a fixé sa prochaine session aux 8-11 décembre 1955.

II. - Possibilités de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

Comment la coopération entre gouvernements européens peut-elle contribuer au développement de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ? Telle est la question que trois personnalités désignées par le « Conseil des ministres de l'O.E.C.E. » : un grec, un belge et un anglais, posent dans chacune des capitales.

Ces trois personnalités : M. L. Nicolaides (Grèce), président, M. R. Ockrent (Belgique) et M. W. Harpham (Royaume-Uni), ont été chargées d'examiner l'étendue, la forme et les méthodes que la coopération entre gouvernements pourrait prendre, et les moyens qui s'avéreraient les plus appropriés en vue de tirer les plus grands avantages possibles de l'utilisation de l'énergie nucléaire en tant que nouveau facteur d'expansion économique ; ils feront ensuite rapport à ce sujet.

En vue de recueillir les informations nécessaires, ils font le tour des capitales européennes, accompagnés de M. de Laboulaye à titre d'expert, et leurs discussions avec les représentants des gouvernements portent sur les possibilités d'une coopération économique et financière au sein de l'O.E.C.E. dans le domaine de l'énergie nucléaire. Ces discussions couvrent également tous les sujets susceptibles de faire l'objet d'une collaboration européenne, allant de l'échange d'informations jusqu'à l'élaboration et l'exploitation en commun de projets pour le traitement des matières fissiles ou la construction de réacteurs pour la production d'énergie.

Ces personnalités se sont rendues en premier lieu au Royaume-Uni au cours du mois de juillet. En août, elles ont pris contact avec les délégués américains et canadiens à la conférence internationale de Genève sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ; au cours du mois de septembre, elles se trouvaient à Copenhague, Oslo et Stockholm.

Elles se sont rendues fin septembre en Suisse et de là à Vienne.

En octobre, elles ont été au Portugal, puis en Italie, en Allemagne, en France et dans les pays du Bénélux.

Enfin, elles se rendront probablement aux U.S.A. en novembre.

★

COMMUNICATIONS

I. - Stages Cégos en 1955 organisés en novembre et décembre

a) Perfectionnement des cadres

14-25 novembre. — Cercle d'étude de la maîtrise :
Nombre de participants 10

Formation d'animateurs pour établir à travers la hiérarchie un courant de « communications » et perfectionner les agents de maîtrise sur le plan de la culture générale en partant de leur travail et de leurs responsabilités de chefs.

5-6 décembre. — Méthode des cas :
Nombre de participants 8

Formation d'animateurs qui pourront conduire dans leur entreprise des séances d'entraînement au perfectionnement, au sens psychologique, des cadres et des agents de maîtrise.

b) Production et services techniques

14 novembre-2 décembre. — Simplification du travail :
Nombre de participants 10

Formation d'animateurs qui conduiront dans leur entreprise les séances de simplification du travail pour l'ensemble du personnel.

5-16 décembre. — Chronométrage :
Nombre de participants 12

Formation et entraînement aux méthodes de chronométrage analytique d'ouvriers qualifiés, d'agents administratifs, de fabrication, de lancement, de maîtrise.

28 novembre-2 décembre. — Dessinateurs :
Nombre de participants 10

Formation aux méthodes permettant la simplification de la conception des produits et des outillages.

5-9 décembre. — Conduite rationnelle des études :
Nombre de participants 10

Perfectionnement d'ingénieurs de bureaux d'études responsables de la conduite complète d'une ou plusieurs études.

Novembre. — Gestion des stocks par directeurs d'approvisionnements
Nombre de participants 12

Stage « autour de la table » d'échanges d'expériences sur les problèmes de gestion des stocks.

c) Commercial

14-18 novembre. .. Etude du marché :
Nombre de participants 10

Perfectionnement des cadres supérieurs chargés dans leur entreprise de l'étude du marché : sa préparation, son exécution et son intégration effective dans les décisions d'action.

1er-2 décembre. — L'art de vendre :
Nombre de participants ..... illimité

Méthodes et techniques pour vendre quand le client dit « non ». Deux journées d'études animées et réalisées comme celles de février 1955 par M. Heins Goldmann.

Novembre. — Promotion des ventes :
Nombre de participants 14

Deuxième stage de formation aux techniques de promotion des ventes (produits industriels et biens d'équipement).

Décembre. — Statistiques :
Nombre de participants 12

Stage « autour de la table » sur l'utilisation des statistiques dans les entreprises.

d) Finances

28 novembre-2 décembre. — Contrôle de gestion :
Nombre de participants 10

Perfectionnement des cadres de direction chargés de développer dans leurs entreprises le contrôle budgétaire et les études de gestion (analyse de rentabilité, etc.).

e) Administration

21-25 novembre. — Art de dicter :
Nombre de participants 8

Entraînement des cadres à la préparation du courrier et des rapports. Entraînement à la dictée à une sténo et au magnétophone.

f) Perfectionnement scientifique et technique (DOTIS)

7-10 novembre. — Revêtement et protection chimique des surfaces :
Nombre de participants ..... illimité

Information sur les méthodes de protection par revêtements métalliques après examen des phénomènes de corrosion et des conditions indispensables de préparation des surfaces.

21-25 novembre. — Travail électrique des métaux :
Nombre de participants ..... illimité

Session d'information sur les nouveaux procédés d'usinage et d'assemblage.

20-25 février 1956. — Automatisme et régulation :

Nombre de participants ..... illimité

Session d'information sur les diverses solutions modernes aux problèmes posés par la régulation dans les laboratoires et l'industrie.

19-24 décembre. — Equilibrage :

Nombre de participants 15

Stage de formation à l'étude des problèmes posés par l'équilibrage. Démonstration de machines à équilibrer.

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.E.G.O.S., 33, rue Jean-Goujon (8e), BALzac 27-30.

II. - Quatrièmes journées de l'hydraulique

(Société hydrotechnique de France)

Les questions qui seront étudiées ont été définies dans le n° 86 de « La jaune et la rouge » (1-9-55), p. 50.

Dates exactes qui n'avaient pas été précisées jusqu'ici : 10 au 17 juin 1956.

Les séances de travail durent trois jours.

Les voyages d'étude prendront cinq jours :

— Voyage à Saint-Malo, Dinard, aux îles Chausey, à l'estuaire de la Rance (usine marémotrice) : trois jours ;

— Voyage à Argentat, Cambeyrac, Brive, Capdenac (groupes turbo-générateurs pour usines marémotrices) : deux jours.

(S. H. F., 199, rue de Grenelle, Paris-7e)

III. - Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires (C.P.A.)

(Chambre de Commerce de Paris)

STAGES DE PERFECTIONNEMENT

Les prochains stages auront lieu aux dates suivantes :

du 18 novembre au 3 décembre,
du 12 janvier au 28 janvier,
du 16 février au 3 mars.

Ces stages, réservés aux chefs d'entreprise et cadres dirigeants sont consacrés à l'examen des problèmes-clés de la gestion des entreprises. Ils comportent des discussions en commun dirigées méthodiquement qui permettent aux participants un échange d'expériences mutuelles en même temps qu'une réflexion sur les problèmes de leur propre entreprise.

(C.P.A.. 16, rue Chateaubriand, Paris (8e). BAL. 46-41.)

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE

Fondateur CH. LEFEBVRE, Ing. P. et C. (00)

Société Anonyme, Capital 127.125.000 fr. — **77, Bd BERTHIER, PARIS-17e**

Téléphone : GAL 92-85

TRAVAUX ROUTIERS

BETONS BITUMINEUX — TARMACADAM — VIABILITÉ

ASSAINISSEMENT — TRAVAUX PUBLICS

Adm. : M. C. LEGRAS (00) — R. ROUSSEAU (03) — P. LECLERS (14)

UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD DE LA FRANCE

USINOR

S.A. au capital de 13.200.000.000 de francs

Siège Social et Direction Générale : 14, Rue d'Athènes PARIS

Services Centraux et Direction Commerciaux : VALENCIENNES

PROFILES - ACIERS MARCHANDS
PROFILS SPECIAUX
TOLES DE TOUTES EPAISSEURS
TOLES LAMINEES A FROID

Vente sur le marché intérieur par

SOVENOR - 10, Rue d'Athènes PARIS

ALJ 75

Objets en Matières Plastiques

Jouets et poupées

Eponges NOBEL

Tuyaux :

- Semi-rigides "SOCAREX".
- Arrosage transparent "NOBEL".
- Arroseur flexible "NOBEL SUPPLEX".
- Refoulement renforcé "NOBEL SUPPLEX".

SOCIÉTÉ NOBEL FRANÇAISE

67, Boulevard Haussmann
Paris-8e - Tél. : ANJ. 46-30

DELEVAL & Cie

SARL
AU CAPITAL
25.000.000fr

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

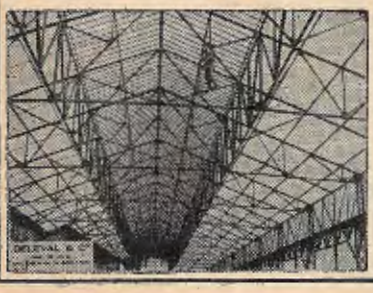

INGÉNRS-CONSTRS
A. & M.
Li. 08 - Ch. 32
Pa. 43 - Pa. 46

Bureaux et Ateliers
102, Bd Stalingrad
A VITRY (SEINE)
Tél. ITAlie 08-17
" 08-44

FRANCE
COLONIES
ÉTRANGER

TRIPLE SATISFACTION

RONEO

MEUBLES
MACHINES
MÉTHODES

SALLE D'EXPOSITION :
27, BD DES ITALIENS, PARIS-2e
RIC. 99-19

LIP SLOG

TOUT CE QUI PEUT AMELIORER LA PRODUCTIVITE DE VOS BUREAUX

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

● RENSEIGNEMENTS GENERAUX - SECRETARIATS 57

● TRIBUNE DU G. P. X.
Programme des réunions - Dates à retenir 59
Cours - Divers - Sports 60
Sports d'hiver 63
Voyages de Pâques et de Pentecôte 65

● CHRONIQUE DE L'ECOLE.
I. — Retour aux traditions : le point gamma 1956 65
II. — Conférences polytechniciennes du mardi - 22e série.. 68

● BIBLIOGRAPHIE.
Renseignements de librairie 69

● TRIBUNE DE L'A. X. 69
Célébration du 11 novembre.

● TRIBUNE DES GROUPES AFFILIÉS 69
I. — Groupe X - Electriciens.
II. — Groupe X - Mayenne.
III. — Groupe X - Auto.

● INFORMATIONS DIVERSES :
I. — Carnet polytechnicien 71
II. — Communiqués des promotions 1901, 1903, 1906-1907, 1909, 1914, 1922, 1925, 1931, 1937 73
III. — Petites annonces 75

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — SECRÉTARIATS

● Les secrétariats de l'A.X., S.A.S., S.A.X., sont à l'Ecole polytechnique, 17, rue Descartes, Paris (5e).

Central téléph. de l'Ecole : ODEon 32-83.

● Les secrétariats de l'A.X. et de la S.A.X. sont sous la direction du général CALVEL (1902) et ouverts, le matin, de 9 heures à 11 h. 30, et l'après-midi, de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi.

Le général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis, de 15 heures à 17 heures : prendre rendez-vous, pour être certain de le trouver.

● Le secrétariat de la S.A.S. est sous la direction du général THOUENON (1906) et ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 heures.

Le général THOUENON reçoit en principe ces mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre également rendez-vous par téléphone.

Ajouter 20 francs en timbres-poste aux lettres comportant une réponse.

Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 30 fr., que la demande soit adressée à la S.A.S. ou à la S.A.X.

En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, de l'adresse et de l'**INDICATION DE LA PROMOTION.**

Les envois de fonds destinés à l'A.X. doivent être adressés au secrétariat de la Société des amis de l'X (S.A.X.) et non à celui de l'A.X., pour des raisons de comptabilité ; utiliser le chèque sur Paris ou le mandat-poste, sans indication de nom, ou le virement au C.C. postal de la S.A.X. : PARIS 573-44. Ne pas employer le mandat-carte. Ne pas adresser à la S.A.X. des sommes destinées à la S.A.S. : C.C.P. de cette dernière : PARIS 2139.

AVERTISSEMENT. — Comme pour le bulletin, le comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité du contenu des insertions, qui est laissée à leurs auteurs.

Il reste maître de refuser l'insertion d'un communiqué, sans avoir à donner les raisons de son refus.

★

Groupe parisien GPX : LITtré 52-04.
Maison des X : LITtré 41-66.

Secrétariat du Bal : LITtré 74-12.
Tous trois : 12, rue de Poitiers - VIIe.

★

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (DIMANCHES, JOURS FERIES ET JOUR DE REMISE NON COMPRIS) SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI OU UN DIMANCHE, L'AVANCER D'UN JOUR OU DEUX.

Il y a une solution
PARKER

à chaque problème de traitement des surfaces.

PARCOLUBRITE

Le procédé PARCOLUBRITE est un traitement chimique, simple et peu coûteux, qui réalise sur les surfaces frottantes une couche non métallique absorbant l'huile ; cette couche permet un rôdage rapide, sans grippage ni rayures et réduit considérablement l'usure.

Le pont hypoïde représenté ci-contre est parcolubrité. C'est une application type du procédé Parcolubrite, comme les segments de pistons, les chemises de cylindres, les tiges d'amortisseurs télescopiques, les culbuteurs, les arbres à cames, les pièces d'armes à tir rapide, les engrenages de toutes tailles, les cardans, etc...

SOCIÉTÉ CONTINENTALE
PARKER

40-42, rue Chance - Milly - CLICHY (Seine)
Tél. : PEReire 57-30 (5 lignes groupées)

TRIBUNE DU G.P.X.

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (7e). LIT. 52-04. Ouvert en semaine, sauf veilles de fêtes, de 14 h. 30 à 18 h. 30, le samedi de 14 h. 30 à 16 h. 30. C.C.P. 26 66 36 Paris.

PROGRAMME DES REUNIONS

Dimanche 6 novembre. — Thé dansant à la Maison des X, de 16 h. 30 à 20 heures.

Les membres du groupe peuvent obtenir des invitations pour leurs parents et amis.

Des tables peuvent être retenues à l'avance au secrétariat.

Mercredi 16 novembre. — Visite commentée de l'exposition « l'art étrusque » au musée du Louvre (le soir). Rendez-vous à 21 h. 30 à l'entrée principale du Louvre, porte Denon.

Participation aux frais : 250 frs par personne. S'inscrire à l'avance au secrétariat.

Samedi 19 novembre : Visite technique du centre de sélection militaire n° 1 de Vincennes.

Rendez-vous à 14 h. 45 à l'entrée de la poterne du Fort Neuf ; métro : Château de Vincennes. Durée probable : 2 heures.

Les dames sont admises.

S'inscrire au secrétariat du G. P. X., au plus tard le 18 novembre, pour permettre l'établissement du laissez-passer collectif des visiteurs.

Dimanche 20 novembre. — Promenade à pied sous la conduite de notre camarade Chêne-Carrère.

La forêt de Fontainebleau, partie sud.

Rendez-vous à la gare de Lyon, aux guichets de banlieue, à 8 h. 40. Départ à 9 h. 8. Montigny-sur-Loing à 10 h. 23.

Le sud de la forêt, l'enfer de Dante, la gorge aux loups, vers le mont Chauvet et Fontainebleau. Visite éventuelle du château, et retour à Paris vers 19 heures.

Mercredi 23 novembre. — Soirée mensuelle à la cité universitaire. Le programme sera envoyé ultérieurement.

Samedi 26 novembre. — Sous la conduite de Mme Legrand, visite de l'Hôtel de Miramion (XVIIe siècle) et du musée de l'assistance publique (mobilier, pots de pharmacie, etc...).

Rendez-vous à 14 h. 30, 47, quai de la Tournelle.

Participation aux frais : 250 frs par personne.

S'inscrire à l'avance au secrétariat.

DATES A RETENIR

Samedi 10 décembre : Visite du laboratoire national d'hydraulique de Chatou.

Pour les détails, voir « La jaune et la rouge » du 1er décembre.

Dimanche 11 décembre : Thé dansant, Maison des X.

Jeudi 15 décembre : Matinée enfantine avec distribution de jouets, à 15 heures, à la cité universitaire. On ne dansera pas.

Réveillon : Notre réveillon traditionnel aura lieu le 31 décembre à la Maison des X. Comme les années précédentes, nous aurons une ambiance gaie, un souper fin, un orchestre de danse, des attractions et un cotillon, le tout à un prix très raisonnable.

Mercredi 25 janvier : Bal costumé au cercle militaire, place St-Augustin, de 22 h. à l'aube.

Le thème sera : La redoute jaune et rouge.

Tenue de soirée, ou travesti, en se conformant aux règles suivantes :

Comme travesti : tout costume n'ayant, à l'exception de galons et rubans, que les couleurs jaune franc et rouge vif, ou l'une de ces deux couleurs. Comme tenue de soirée : habit ou smoking, orné d'une fantaisie jaune et rouge, boutonnière, ceinture, etc..., ou robe du soir de préférence blanche ou noire, agrémentée de même.

Entrée réservée aux membres du G. P. X. sur présentation de leur carte 1955-56, à leurs invités et aux élèves en uniforme.

Jeudi 9 février : Matinée costumée pour les enfants, à la Maison des X.

Mercredis 22 février et 21 mars : Soirées mensuelles à la cité universitaire. Dates à confirmer.

Bridge : Tous les mercredis à la maison des X, de 21 h. à minuit, bridge pour les membres du G. P. X.

COURS

Cours de coupe : Notre professeur diplômé a repris ses cours à la Maison des X, tous les mercredis depuis le 19 octobre, de 17 h. 30 à 19 h. 30. Il y a encore quelques places disponibles.

Pour les prix, voir « La jaune et la rouge » du 1er octobre.

S'inscrire au secrétariat.

Cours de danse : La Maison des X ne pouvant plus momentanément nous réserver les salons qui nous sont nécessaires, le cours de danse aura lieu, pendant la saison 55-56, au salon Eiffel du groupe parisien des centraux (8, rue Jean-Goujon, 3e étage).

Dates arrêtées pour le 4e trimestre 1955 : les samedis 19 et 26 novembre, 10 et 17 décembre.

Les cours commencent à 14 h.

Participation aux frais : 850 fr. la carte de 10 cours.

Les inscriptions doivent être prises à notre secrétariat, 12, rue de Poitiers, pendant les heures d'ouverture du bureau.

Cours de cuisine : Ces cours n'ont plus eu lieu depuis 2 ans, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Comme nous avons quelques demandes, prière de s'inscrire au secrétariat, afin de nous permettre de voir si un nouvel essai peut être tenté cette année.

DIVERS

Théâtre : En liaison avec nos amis du groupe parisien des centraux, nous reprendrons nos sorties au théâtre en novembre.

S'inscrire au secrétariat, qui préviendra directement des spectacles prévus, moyennant le versement de 100 fr. pour frais de poste.

Grands couturiers : Nina Ricci met à notre disposition deux invitations par jour.

S'inscrire au secrétariat. Participation aux frais : 100 fr. par personne.

SPORTS

Natation : La piscine fonctionne tous les vendredis à partir de 18 h. Entrées toutes les demi-heures, par le 5, rue Descartes. Se renseigner au secrétariat.

Equitation : Les séances d'équitation ont repris depuis le 11 octobre.

Reprises pour cavaliers déjà formés : le mardi à 22 h.

Quelques places sont encore libres pour les enfants le jeudi.

Pour les débutants, se renseigner au secrétariat.

Prière à ceux qui s'intéressent à l'équitation de s'inscrire le plus tôt possible.

L'ORGANISATION
PIERRE MICHEL

S'AGRANDIT

POUR MIEUX
VOUS SERVIR

★

20 INGÉNIEURS
A VOTRE
DISPOSITION

NOUVELLE ADRESSE

KLE. 38.69

27

16me ARRt

AVENUE
PIERRE Ier DE SERBIE

TOUTE LA ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

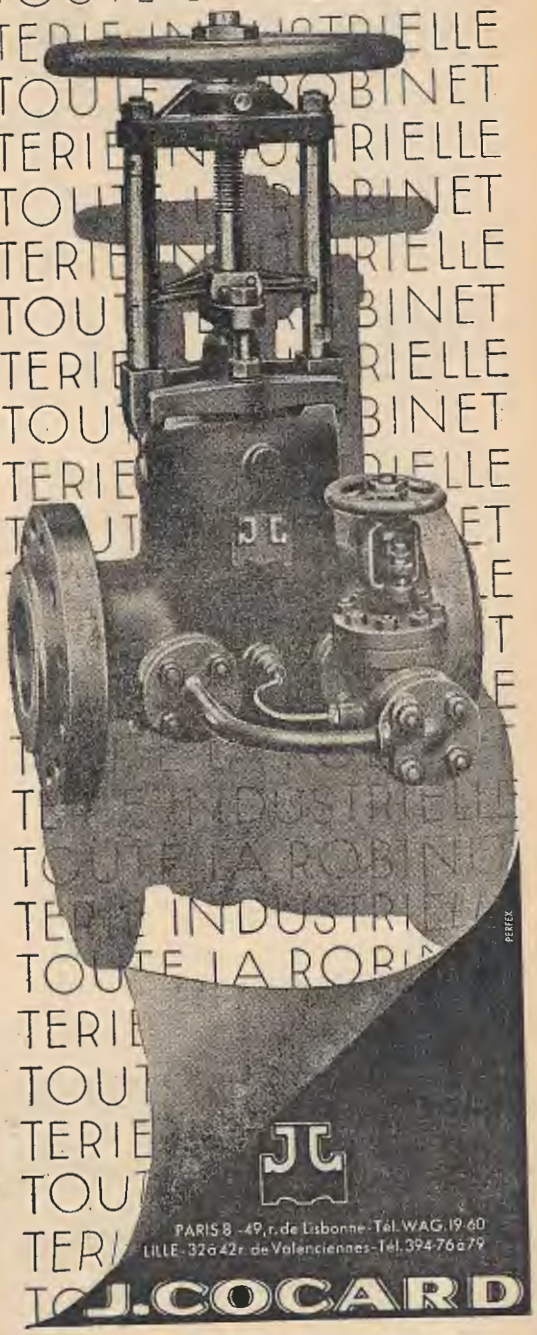

PARIS 8 - 49, r. de Lisbonne - Tél. WAG. 19-60
LILLE - 32 à 42 r. de Valenciennes - Tél. 394-76 à 79

J.COCARD

ACIER
matériau clé de la Vie Moderne

facteur du progrès, l'acier réalisera demain encore de nouveaux espoirs

Agence de vente de :
de WENDEL & Cie - S. A.
(Forges d'Hayange, Moyeuvre, Jœuf, Messempré, Usines de la Sollac)
Société des FORGES de GUEUGNON

SOCIÉTÉ DE VENTE D'ACIERS LORRAINS

Adr. Télégr.: Ventacilor-Paris
Télex: Ventacilo 20-036

VALOR
17 RUE DE SURÈNE
PARIS 8e - ANJ. 18-40

RISS & CIE N° 6529

FORGES ET ACIERIES DE

VÖLKLINGEN

(SARRE)

Administration Séquestre des Aciéries Röchling

TOUS LES ACIERS

BUREAUX A PARIS :
56, av. Victor-Hugo (16e) - KLEber 53-00

ENTREPRISE
DESCHIRON

S.A.R.L. au Capital de 600.000.000 de Francs
126, Bd Auguste-Blanqui, PARIS-13e
PORT-Royal 11-95

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMIQUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDATIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES

★

Michel DESCHIRON 1938

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ORGANISATION

2, Avenue de Ségur
SOL. 99-10

SPORTS D'HIVER

Deux séjours aux sports d'hiver sont organisés cette année :

— le premier séjour englobant les fêtes de Noël et du jour de l'an,

— le deuxième au début mars 1956.

PREMIER SEJOUR

Le groupe prépare cette année encore un séjour de sports d'hiver pour Noël, à Davos (Suisse, canton des Grisons). Sous réserve de la date exacte des vacances scolaires, le départ aura lieu le vendredi 23 décembre au soir, de la gare de l'Est ; retour à Paris le lundi 2 janvier, peut-être le mardi 3 janvier.

Le groupe recommande aux participants de prendre une assurance spéciale contre les accidents de ski, soit par leur assureur habituel, soit auprès d'un grand club.

Les inscriptions, accompagnées du versement forfaitaire ci-dessous indiqué, lequel pourra d'ailleurs être modifié légèrement dans un sens ou dans l'autre (voir Tribune du 1er décembre), seront reçues — uniquement par la poste — à partir du 19 novembre. Les établir sur la feuille ci-après.

La liste sera arrêtée irrévocablement le 5 décembre à midi.

Le forfait du voyage comprendra : le prix du voyage en chemin de fer (aucun repas n'étant prévu en cours de route) et la pension complète à l'hôtel, trois repas, taxes et service, mais non compris la boisson, ni les suppléments.

Sous réserve des prix définitifs qui ne sont pas encore communiqués, il faut prévoir en plus du voyage en 2e classe (voir ci-dessous), 20 francs suisses de pension par jour.

Participant désirant	Pas de billet en France	Billet de 2e cl. en Suisse
Pas de billet en Suisse...	500	6.300
Billet de 2e classe en Suisse	3.200	9.000

Si postérieurement à son inscription, mais avant achat du billet collectif par le G. P. X., un participant renonçait à son voyage, une somme forfaitaire de 500 francs serait retenue par le G.P.X.

Si le renoncement parvenait au G.P.X. après l'achat du billet collectif, les sommes réglées par le participant ne lui seraient remboursées que dans la mesure où elles seraient obtenues des chemins de fer français et suisses intéressés au transport, et sous déduction d'une somme forfaitaire de 600 francs restant acquise au G.P.X.

Les places seront réservées à l'aller et au retour sur le parcours françois, sauf pour les personnes qui, ne prenant pas de billet pour ce parcours, devront faire leur réservation de place par leurs propres moyens.

Chaque participant devra être titulaire d'un passeport validé au moins jusqu'à la date du retour. Le visa est inutile. Une carte d'identité suffit pour entrer en Suisse, mais ne permet pas d'obtenir les devises nécessaires.

Chaque participant devra se procurer par ses propres moyens les francs suisses.

Se renseigner auprès des banques.

FEUILLE D'INSCRIPTION AUX SPORTS D'HIVER EN SUISSE POUR LES PERSONNES DESIRANT PARTICIPER AU VOYAGE

Nom en lettres capitales	Prénom usuel	Age	Degré de parenté	N° de la carte G.P.X.

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Je désire :

— participer au premier séjour en Suisse.
— ne pas prendre de billet français.
— prendre le billet français en 2e classe.
— ne pas prendre de billet suisse.
— prendre le billet suisse en 2e classe.

(Barrer très nettement les mentions inutiles pour ne laisser subsister que les désirs exprimés.)

Je déclare avoir pris connaissance au nom de toutes les personnes figurant sur la présente feuille d'inscription, de la prescription ci-après :

— Le G. P. X. se bornant exclusivement à prendre les billets de chemin de fer, à réserver les places dans les trains et les hôtels, n'entend assumer aucune responsabliité du fait d'accident pouvant survenir au cours du voyage et du séjour aux sports d'hiver.

Signature :

DEUXIEME SEJOUR

Sports d'hiver en mars

Nous irons en Italie à Sestrières : altitude 2.000 m, 4 téléphériques, 2 remonte-pentes, patinoire.

Départ de Paris le **jeudi soir 2 mars**, retour à Paris le **lundi matin 12 mars.**

Prix approximatif total comprenant le voyage et la pension, service et taxes compris :

avec voyage en 3e classe : 24.000 fr.
avec voyage en 2e classe : 27.000 fr.

Possibilités de places de wagons-lits.

Le nombre de places que nous avons pu retenir de façon ferme est limité à 25, et nous avons dû verser des arrhes. Il convient donc de s'inscrire dès maintenant avec versement d'un acompte de 5.000 fr. (remboursable en cas de dédit, à l'exception de 500 fr. pour frais de secrétariat).

VOYAGES DE PAQUES ET DE PENTECOTE

Le comité institue un référendum en vue de l'organisation des voyages de Pâques et de Pentecôte.

Plusieurs projets sont envisagés :

1°) **A Pâques**, un voyage de 6 jours à Florence ;

2°) **A la Pentecôte**, soit un voyage de 3 jours aux téléphériques de la région de Chamonix, soit un voyage de 8 jours en Corse.

— Le voyage à Florence comporterait, outre la visite de cette ville d'art incomparable, des excursions dans la région avoisinante (Fiesole, Sienne et San Ginignano).

Le prix serait de l'ordre de 40.000 fr.

— La tournée des téléphériques de Chamonix comporterait notamment l'aiguille du Midi, accessible jusqu'à 3.800 mètres.

La dépense serait de l'ordre de 25.000 francs.

— Le voyage en Corse serait particulièrement indiqué à la fin mai.

La dépense serait de l'ordre de 45.000 francs.

Les camarades intéressés par ces voyages sont priés de se faire connaître au secrétariat au plus tard le 10 décembre.

Cette inscription ne comportera pour l'instant aucun engagement de leur part ; les solutions envisagées ne seront retenues que si un nombre suffisant de camarades s'y intéressent.

Seuls seront avertis lors des réalisations les camarades qui se seront inscrits.

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — RETOUR AUX TRADITIONS

LE POINT GAMMA 1956

Depuis mon arrivée au commandement de l'Ecole, j'ai assisté à deux Points Gamma.

Très réussis du point de vue « spectacle », d'excellente tenue (dans tous les sens de ce terme), ils ont soulevé beaucoup de critiques, du fait de leur publicité, tapageuse parfois, et de leur caractère non polytechnicien, puisque ouverts à qui achetait un billet d'entrée.

Les anciens élèves qui m'ont écrit à ce sujet savent fort bien qu'autant qu'eux-mêmes, j'ai été choqué de cette évolution.

Mais, ce qu'ils ignorent sans doute, c'est la réponse des élèves à ces critiques ; réponse telle qu'en toute honnêteté il ne pouvait s'agir pour moi de donner un ordre, mais de trouver avec eux une solution...

Nos jeunes et lointains conscrits ne sont, croyez-moi, en aucune façon indignes de nous. Ils ont, eux aussi, le souci du prestige de notre école. Aussi vais-je vous demander de lire ci-dessous, avec attention, l'exposé que vous fait le caissier Simonnard de la promo 1954...

De le lire jusqu'au bout, car vous y trouverez la solution, satisfaisante pour tous, que nous avons échafaudée, en pleine confiance mutuelle, les élèves et moi-même...

De le lire, mais surtout d'entrer dans notre jeu pour réussir avec nous l'expérience que nous allons tenter...

Car je serais désolé, si elle échouait, d'avoir, dans quelques mois, à répondre à vos critiques : « Vous l'avez voulu... »

Général LEROY.

L'EXPERIENCE QUE NOUS TENTONS

par Michel SIMONNARD, caissier 1954

De tous temps, la question Point gamma a été liée à celle du budget de la Kès. Il est donc indispensable, avant de parler du Point gamma d'aujourd'hui, de brosser un rapide tableau des activités actuelles de la Kès et de montrer combien elle s'est développée et a évolué depuis que ceux qui lisent ces lignes ont quitté Carva.

Les caissiers sont toujours les seuls représentants officiels des élèves vis-à-vis du commandement, de l'administration et des diverses organisations X extérieures à l'Ecole (BDX, GPX, SAS, SAX...) ; ils s'occupent de toutes les questions qui présentent pour les promotions présentes un intérêt général (inscription sur l'annuaire, album de promo, représentation aux divers comités) ; ils trouvent aussi des pantoufles pour leurs camarades démissionnaires ; ils obtiennent pour les vacances, dans les diverses branches de l'industrie, des stages rémunérés au cours desquels les élèves peuvent se faire une opinion sur les différents aspects techniques et humains de leur vie future.

A côté de ces activités qui ne demandent que du temps et de la bonne volonté, il en est d'autres, aussi importantes, pour lesquelles le caissier devient aussi trésorier et qui ne pourraient exister sans ressources financières.

L'un des rôles les plus traditionnels de la Kès a été d'aider les élèves dont la situation matérielle est précaire ; une vingtaine de camarades de chaque promotion seraient dans l'impossibilité de sortir le samedi et le dimanche sans l'aide pécuniaire que la Kès leur apporte mensuellement sous forme d'argent de poche.

D'autre part, les élèves disposent actuellement de plusieurs salles confortablement aménagées : en sus du billard traditionnel, une salle de lecture abonnée à de nombreuses revues, une bibliothèque indépendante de celle de l'Ecole (1), deux discothèques (classique et jazz), une salle de télévision, un foyer-club, un ping-pong, un binet de photo, un binet radio, une salle de musique, un ciné-club projetant un film par semaine ; les élèves trouvent ainsi une détente nécessaire après les heures de travail. Chacune de ces salles se voit affecter mensuellement une somme nécessaire à son entretien et à son développement.

Enfin, et c'est la cause la plus importante des besoins financiers de la Kès, les œuvres de bienfaisance ont pris progressivement un développement considérable. Les caissiers y consacrent, chaque année, la majeure partie de leurs ressources et cette activité est aujourd'hui telle qu'un élève de bonne volonté doit en être spécialement chargé à côté des caissiers, et y sacrifier beaucoup de temps ; il dispose chaque mois d'un crédit de 100.000 francs, renforcé à certaines occasions (fonds de démarage d'octobre, par exemple). Cette somme est répartie sous forme de victuailles, charbon, vêtements, entre cinquante familles du quartier particulièrement pauvre de la Montagne Sainte-Geneviève. Par ailleurs, la Kès est sollicitée périodiquement par diverses organisations et unions d'entraide qu'elle soutient généreusement : trois patronages du cinquième arrondissement reçoivent chaque année 150.000 francs ; une association d'assistance à l'enfance délinquante, la Croix-Rouge française, les Petites sœurs des pauvres, une caisse des écoles, des crèches, le Comité national de l'enfance, l'Armée du salut, l'Association des étudiants en sanatorium, plusieurs associations d'aveugles et de paralysés, les Amis des sciences, sont aidés dans la mesure de nos possibilités.

En décembre, un arbre de Noël groupe, à la mairie du Ve, un demi-millier d'enfants du quartier misérable de la rue Mouffetard.

---

(1) Cette dernière étant purement scientifique, alors que la nôtre apporte à nos cocons soit une enrichissement d'ordre littéraire ou des dérivatifs au travail intellectuel.

En outre, chaque année, au mois d'août, une colonie de vacances est organisée par la Kès ; elle a lieu à Salagosse, village abandonné des Cévennes, et a groupé en 1955 soixante enfants du Ve arrondissement et, en particulier, de cette rue Mouffetard ; les frais de transport et d'existence se sont élevés à près d'un million de francs.

Beaucoup d'élèves donnent leur temps sans compter pour nos diverses activités bienfaisantes : certains distribuent chaque midi des soupes populaires aux pauvres du quartier ; d'autres donnent des cours, le soir, dans les cafés, aux nord-africains ; ou encore, certains vont repeindre le dimanche les taudis du quartier ; une quinzaine se relaient, sacrifiant une partie de leurs vacances, pour encadrer les enfants de la colonie.

Il serait infiniment regrettable que le grand élan de bonne volonté qui se renouvelle dans chaque promotion soit freiné par un manque d'argent et que l'Ecole perde alors le prestige qui en résulte.

Or, nous consacrons chaque année plus de deux millions et demi à l'ensemble de ces œuvres.

Les cotisations traditionnelles des élèves étant plus spécialement employées à assurer l'aide financière à nos camarades défavorisés et à entretenir nos salles de réunion, notre bienfaisance vit donc grâce aux bénéfices du Point gamma qui sont actuellement de l'ordre de deux millions. Pour donner à la fête l'attrait indispensable, il nous faut une préparation et une organisation très poussée comportant des frais généraux importants (supérieurs à deux millions) ; c'est donc une recette brute d'environ quatre millions que doivent nous fournir les entrées et les dépenses faites à l'intérieur de l'Ecole par les visiteurs.

Il nous faut donc un public nombreux. Or, peu à peu, beaucoup d'anciens élèves ont perdu l'habitude de venir à l'école à cette occasion. Tenus par l'impératif budgétaire, nos prédécesseurs ont alors dû ouvrir plus largement les portes aux non polytechniciens et nous en sommes arrivés aujourd'hui à une fête publique avec large propagande extérieure.

La plupart des antiques le regrettent vivement et nous le reprochent.

Précisons d'abord que nous le regrettons tout aussi vivement et ne demandons qu'à adopter, avec l'aide des milieux X, une formule qui concilie le désir de ne pas déprécier le Point gamma et la nécessité de disposer de fonds importants.

Engagés actuellement dans un cercle vicieux (les X boudent parce que la fête est publique ; mais la fête est publique parce que les X boudent), nous désirons faire le premier pas pour en sortir.

Voici ce que nous vous proposons.

Avec la coopération des antiques, de leurs familles, de leurs amis, il nous serait possible de rendre au Point gamma son caractère de fête polytechnicienne, sans pour cela renoncer à l'apport financier qu'il nous fournit et qui conditionne toute la bienfaisance.

Nous avons décidé de tenter l'expérience.

Le mois prochain vous trouverez dans la « Jaune et la rouge » un bulletin vous permettant sans grand effort de nous demander des cartes d'entrée pour vous, votre famille, vos amis.

Au 1er février, nous ferons le bilan des sommes reçues (1).

---

(1) Les versements (soit 800 F par carte) au C.C.P. de la Caisse des élèves, PARIS 5860-34, peuvent d'ailleurs nous parvenir dès maintenant et ce sera pour nous un précieux encouragement.

Si, à cette date, le résultat répond à nos espérances, seule la grande famille polytechnicienne se pressera dans la cour de l'Ecole le premier dimanche de mai ; chacun recevra en février les cartes **d'entrée** correspondant à la somme versée, et aucune carte ne sera vendue à la porte le jour de la fête.

Dans le cas contraire, nous serions malheureusement obligés d'ouvrir nos portes à la « clientèle » hétéroclite qui nous visite depuis quelques années (en remboursant évidemment alors les antiques qui répugneraient à venir au Point gamma dans ces conditions).

Nous comptons sur vous pour nous aider à vous faire retrouver à l'X l'esprit que vous y avez connu.

Ajoutons, pour ceux d'entre vous qui regretteraient le temps où le Point gamma était entièrement construit des mains des élèves, que nous ne pouvons aujourd'hui disposer, par suite du développement des programmes et de la course au classement, des loisirs nécessaires ; d'où le rôle de conception et d'organisation qui est aujourd'hui devenu l'essentiel de notre activité pour cette fête.

L'esprit demeure, les procédés ont évolué... N'est-ce pas dans la nature des choses ?

Soyez assurés qu'avant tout nous désirons ne pas vous décevoir. Mais nous serions nous-mêmes fort déçus si vous ne preniez pas part à notre effort pour revenir dans la saine tradition.

II. — CONFERENCES POLYTECHNICIENNES DU MARDI

22e série (1er semestre 1955-1956)

DATES	AUTEURS	SUJETS
15 nov. 1955	M. Bersier	Goya.
22 novembre	M. Chedin	Quelques traits caractéristiques des réactions dans les substances polymérisées.
6 décembre	M. Legrand	Les théories de la vision.
13 décembre	M. Lapostolle	Les accélérateurs de particules. Les grands synchrotrons à protons.
10 janvier 1956	M. Dugas	Einstein et la mécanique statistique.
24 janvier	M. Carton	Valéry Larbaud, grand écrivain mal connu et méconnu.
7 février	M. Bass	La théorie statique de la turbulence.
21 février	M. Brunel	Les nouveaux procédés d'établissement d'un canevas géodésique. L'aérotriangulation et la trilatération.
28 février	M. Tardi	Relations entre les phénomènes solaires et certains phénomènes terrestres.

Les inscriptions sont reçues dès à présent par un versement de 600 F au C.C.P. de M. Ducay, n° 1533-24 Paris, ou par chèque barré, 12, rue de Poitiers, à Paris, LITtré 41-66.

Ces conférences intéressent tous les anciens X habitant Paris, la province ou les colonies.

Elles auront lieu à l'amphithéâtre Gay-Lussac, à 18 heures, à l'Ecole polytechnique (entrée : 14, rue d'Arras ; métro « Cardinal-Lemoine »).

BIBLIOGRAPHIE

RENSEIGNEMENTS DE LIBRAIRIE

Utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (1)

On peut, dès maintenant, souscrire à la série complète des 16 volumes. Les souscripteurs bénéficieront, jusqu'au 31 décembre 1955, du prix de faveur de 450 francs suisses. Pour commander la série complète ou l'un ou l'autre des 16 volumes (les prix définitifs seront fixés plus tard), s'adresser à la librairie Pédone, 13, rue Soufflot, Paris.

TRIBUNE DE L'A.X.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La mémoire de nos camarades morts pour la France sera honorée à l'occasion de la fête de la Victoire.

Le général Maurin, président de l'A.X., et le général Leroy, commandant l'Ecole, déposeront le **vendredi 11 novembre, à 9 h. 30,** un coussin de fleurs au monument aux morts de l'Ecole.

Sont invités à cette cérémonie tous les camarades, les familles de nos glorieux morts et les groupes polytechniciens de Paris.

Entrée : 21, rue Descartes.

TRIBUNE DES GROUPES AFFILIES

I. — GROUPE X-ELECTRICIENS

Le prochain dîner du groupe X-Electriciens aura lieu **mardi 22 novembre 1955, à 19 h. 45,** à la Maison des X, 12, rue de Poitiers, Paris (7e).

Au cours de cette réunion, nous aurons le plaisir de fêter la réception à l'Institut de notre camarade Emile GIRARDEAU (02) qui, à la fin du repas, nous exposera ses idées sur la « Philosophie de la cybernétique ».

Les camarades qui désireraient assister à cette réunion et qui n'auraient pas été touchés par une convocation individuelle, sont priés de s'adresser au secrétaire Koch, 15, rue du Cirque, Paris (8e). ELY. 00-65.

II. — GROUPE X-MAYENNE

Rectificatif. — C'est par erreur que dans le n° 86 du 1-9 de « La jaune et la rouge », p. 55, le camarade de SEZE a été porté comme président d'un groupe X-Mayenne.

III. — GROUPE X-AUTOMOBILE

Prochaine réunion **lundi 14 novembre 1955,** à la Maison des X.

Conférence sur le thème : « Réflexions sur la libération des échanges », par M. Adéodat Boissard, inspecteur général des finances, gouverneur du Crédit foncier.

Dîner préalable à 20 heures précises.

Tout cam. intéressé, même ne faisant pas partie du groupe, est cordialement invité.

Cette réunion constituera l'assemblée générale annuelle du groupe ; toutes candidatures nouvelles au Comité sont priées de se faire connaître.

S'inscrire auprès de Serratrice, 12, rue Jean-Nicot, Paris (7e). SOL. 89-89.

(1) Voir plus haut page 49.

INFORMATIONS DIVERSES

I. — CARNET POLYTECHNICIEN (1)

N. B. - Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculés au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Sociétés des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste

PROMO 1883

Décès : 8-1955, E. DESBUISSONS, lt-col. A. retr.

16-9-55, colonel G. PEIGNIER.

23-9-55, colonel FLORENTIN.

PROMO 1889

Décès : colonel CARCENAT a douleur f. part décès sa femme : la SAX dont elle était membre associée fondateur tient lui rendre suprême hommage.

PROMO 1892

Décès : 8-5-54, L. HEMBERT.

PROMO 1893

Décès : 16-9-55, LOMBARD, inspect, gén. hon. P. C.

20-9-55, général H. BLANC.

PROMO 1900

Décès : 17-9-55, HAUTERRE, ing. ch. hon. S.N.C.F.

PROMO 1907

Naissance : 25-7-55, LANCRENON ann. la naiss. de sa pte-fille Nathalie LANCRENON.

PROMO 1909

Mariage : 29-10-55, PUJOL f. part du mar. de son fils Louis avec Suzanne DUFFAUT, fille de DUFFAUT (14).

Décès : 11-7-55, G. JEAN, ing. ch. S.N.C.F. retr.

PROMO 1912

Naissance et **mariage :** MAHÉ f. part de la naiss. de sa pte-fille Guillemette d'ANGLEJAN, le 6-9-55, et du mar. de sa fille Jeanine avec Martin Peter CREWE, le 4-9-55.

PROMO 1913

Décès : 17-9-55, gén. div. CHAILLET qui a très brillamment commandé l'artill. de l'armée du gén. JUIN en Italie, puis de l'armée de LATTRE DE TASSIGNY.

PROMO 1916

Naissance : 6-10-55, Asnières CABANES f. part de la naiss. de son 4e pt-enfant Elisabeth PELLISSIER (arr. pte-fille de CABANES 1874 décédé).

PROMO 1919 N

Décès et **naissance :** ROUBINET a la doul. f. part du décès de son père 11-9-55, et f. part de la naiss. de son 2e pt-fils Michel, fils du docteur P. ROUBINET, à Lyon.

PROMO 1923

Décès : 24-9-55, J. CASSASSOLLES f. part du décès de sa mère.

PROMO 1925

Naissances : 2-9-55, Odile, fille de GASTEBOIS.

26-7-55, JONQUET f. part de la naiss. de son 5e enfant Philippe.

PROMO 1933

Naissance : 9-9-55, Philippe, frère de Nicole et Jean-Pierre ESCOFFIER.

PROMO 1934

Décès : 15-9-55, DELAVEAU a la doul. de f. part du décès de sa mère.

PROMO 1935

Naissance : 14-9-55, Yves, frère de Denis, Martine, François, Chantal CAILLET.

---

(1) **Tarif des insertions :**

Avis de naissance, de fiançailles, de mariage : 15 francs le mot. Avis de décès : 15 francs le mot. Pour les avis de décès de camarades, les vingt premiers mots sont gratuits.

PHOTAX

PRODUCTION DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (M.I.O.M.)

Société Anonyme au Capital de 8 Milliards de Francs

les PHOTAX *6×9 et 6×6*

BREVETE S.G.D.G. - EXPOSITION 1937
MEDAILLE D'OR

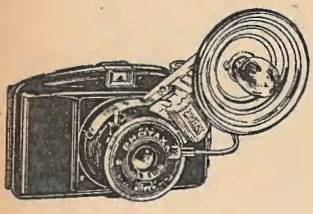

PHOTAX 6x9 IVF
et SYNCHROFLASH PHOTAX

Nouveau déroulement

Breveté S.G.D.G.

PHOTAX 6x9 III V^A

Façade gravure métallique

*

nouveau déroulement

Breveté S.G.D.G.

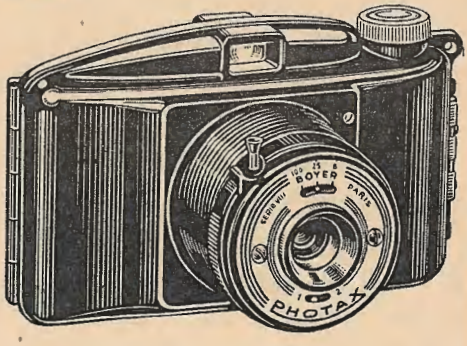

une nouveauté

dernière création :

PHOTAX V 6x9 et 6x6

synchronisé — 2 formats

Nouvelle forme. — Plaques rainurées, chromées pour bonne prise en mains de l'appareil.

Nouvelle optique pour l'agrandissement en grands formats et **la photographie en couleurs.**

Nouvel obturateur compensé à 3 vitesses et 2 diaphragmes synchronisés pour **PHOTAX** flash. **Déclenchement sur le corps de l'appareil avec blocage.**

Nouveau déroulement (breveté S.G.D.G.) pour mise en place très facile de la bobine et le passage complet et régulier de la pellicule.

Cache spécial sur boîte à lumière pour les 2 formats 6 × 9 et 6 × 6.

H. MAUSSET (1923)
anc. Cabinet MARDELET, DEGROOTE, fondé en 1909
25, rue Jean-Goujon, Paris — BAL. 24-84 —
BREVETS
MARQUES
CONTREFAÇONS
DESSINS ET MODÈLES

SOCIETE
LE CARBONE-LORRAINE
45, rue des Acacias - PARIS - XVIIe

- **CHARBONS** pour l'Electrotechnique anodes, frotteurs, pièces diverses, etc.
- **COUSSINETS** autolubrifiants « CALCAR » (alliage autolubrifiant).
- « **CARBORAM** » (alliage de carbures métalliques durs pour l'usinage des métaux).

CARTOUCHERIE FRANÇAISE
PARIS
ARMES & MUNITIONS
EMBOUTISSAGE & CARTONNAGE
VENTE EN GROS

BREVETS D'INVENTION
Marques - Modèles - Recherches
Contrefaçons
CABINET R. GUETET
Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle
R. BLOCH (1931)
39, Av. de Friedland (8e) BAL. 54-16

SOLVIC
RÉSINES SYNTHÉTIQUES
Chlorure de Polyvinyle
67, Avenue Franklin D. - Roosevelt
Paris-8e - Tél. ELY. 83-25

Marques déposées
BITUMASTIC
REVETEMENTS ANTICORROSIFS
PRODUITS BITUMINEUX DE PROTECTION
Solutions, Emaux, Peintures, Enduits, Mastics
SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC
8, r. Bayard, PARIS - Tél. ELY. 41-40
Président : Roger MATHIEU (1922)
— Directeur commercial : G. TATON (1935) —

SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE LA MEILLERAIE
Cap. 99.990.000. Siège soc. : Pouzauges (Vendée)
Siège d'exploitation : La Meilleraie (Vendée)
Bureau à Paris : 43, rue du Rocher - 8^e^
Pierre cassée - Graviers - Gravillons - Sable
400.000 tonnes par an
Livraison rapide - Délai assuré
Béguier (16) Adm. — Geoffroy (16) Adm. Eugène (39) Dir.

LORRAINE-ESCAUT
Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut et Meuse
S. A. au Capital de 12 Milliards de Francs
Siège Social : 103, rue La Boétie
TOUS PRODUITS SIDERURGIQUES — TUBES EN ACIER POUR TOUS USAGES

PROMO 1938

Naissance : 16-8-55, Genève. Louise-Marie, Bruno, Jeanne-Françoise et Marie-Pierre ont la joie d'ann. la naiss. d'Anne-Laure, fille de R. CHAPUIS.

Décès : 9-7-55, LUGIEZ f. part du décès de son **père.**

PROMO 1939

Naissance : 26-7-55, Nicolas, 6e enfant de MITJAVILLE.

Mariage : 25-6-55, MONJOT avec Mlle Hélène HOFFHERR.

PROMO 1940

Naissance : 2-10-55, Cécile, sœur de Agnès et Pierre WENISCH.

PROMO 1941

Mariage : 17-10-55, Bogota RICOMMARD avec Mlle Joyce LUQUET.

PROMO 1942

Naissances : Philippe, 4e enfant de HACHETTE et 14e pt-enf. du général HACHETTE (1897).

21-9-55, Anne, sœur de Olivier, Etienne et Charles ESMENJAUD.

23-9-55, LANG f. part de la naiss. de son fils Pascal.

PROMO 1944

Naissances : 11-9-55, Toulon, Jean-Marc, frère de Christian, Marie-Noëlle, Roselyne FOLLEA.

30-9-55, Anne, 3e enfant de REVERDY.

Mariage : 13-7-55, DADONE f. part de son mar. avec Mlle Michèle PISSIS.

PROMO 1945

Naissance : 10-10-55, Indret, Philippe, frère de Catherine, Emmanuelle, Pierre ALLEAUME.

Mariage : 11-10-55, Michel LESAGE f. part de son mar. avec Mlle Anne DUCAMP.

PROMO 1946

Naissances : 19-8-55, Arielle, sœur d'Annie PACAUD.

9-8-55, Gaston LAUBEL f. part de la naiss. de sa fille Anne, Paris.

PROMO 1947

Naissances : 2-9-55, Christian CAZENAVE.

9-10-55, François, frère de Jean-Philippe WAHL.

Mariage : 15-10-55, PARIS f. part de son mar. avec Françoise MOSNAY de BOISHERAUD.

PROMO 1948

Naissances : 25-9-55, CREPY f. part de la naiss. de son fils François.

21-8-55, LUC f. part de la naiss. de Christiane, sœur de Françoise.

Mariage : 25-6-55, VILLENEUVE f. part de son mar. avec Mlle Jacqueline THOMAS.

PROMO 1949

Naissance : 20-6-55, DUREAULT f. part de la naiss. de Christian.

PROMO 1950

Mariage : 15-10-55, PAUCHON, fils de PAUCHON (14) f. part de son mar. avec Françoise ROSTAND.

PROMO 1951

Fiançailles : 15-9-55, DELCOURT f. part de ses f. avec Colette SCHIFFER.

PROMO 1952

Naissance : 23-6-55, DELOBELLE f. part de la naiss. de sa fille Jenny.

Mariages : 20-9-55, PECQUEUR f. part de son mar. avec Mlle Marguerite VEYRIES.

13-8-55, BONNET f. part de son mar. avec Mlle Anne-Claudine BIGALION.

3-8-55, METZINGER f. part de son mar. avec Micheline MASSON.

PROMO 1953

Fiançailles : 25-9-55, POGGI f. part de ses f. avec Claudie BENNE.

★

II. — COMMUNIQUES DES PROMOTIONS (1)

PROMO 1901

Déjeuner samedi 17 décembre, 12 h. 30, Maison des X. Adhésions à Breynaert, 7, av. Frédéric-Leplay, Paris (7e).

PROMO 1903

Le second déjeuner annuel de promo aura lieu à la Maison des X, mardi 29 novembre, à 12 h. 45. Des convocations seront envoyées.

PROMOS 1906-1907

Les camarades 06-07 se sont entendus pour que la messe annuelle célébrée en souvenir des camarades décédés soit dorénavant commune aux deux promos, et fixée au 3e dimanche de novembre chaque année.

La messe 1955 sera dite le 20 novembre, à 10 heures, par le R.P. Ducos (06), 42, rue de Grenelle (métro : « Bac »).

Les camarades connaissant des familles que n'aurait pu atteindre une invitation sont priés d'en informer Jouet ou Oudot.

PROMO 1909

Prochain dîner promo à Maison des X, lundi 21 novembre 1955, à 19 h. 45. Inscriptions : Larnaudie, 7, boulevard Madeleine, OPEra 85-52.

PROMO 1914

Dîner de promo mercredi 30 novembre, à 20 heures, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Réponse à Vieillard, 18, rue Colonel-Moll, Paris.

PROMO 1922

Déjeuner de promo 27 novembre, à 12 h. 30, à l'Ecole.

PROMO 1925

Trentième anniversaire de la promo. Déjeuner à l'Ecole dimanche 20 nov. Adhésions à Chéradame, INValides 74-30.

PROMO 1931

Magnan entre hommes samedi 17 décembre, à 12 h. 30, à la Maison des X. S'inscrire à Cruseï, 122, bld Murat (JAS. 36-56), et Michel, 27, av. Pierre-Ier-de-Serbie, KLE. 38-69.

PROMO 1937

Magnan de promo samedi 26 novembre, à 12 h. 30, Maison des X. Adhésions à Sainflou, 55, rue de Varenne (7e).

★

(1) Tarif : 5 francs le mot.

III. — PETITES ANNONCES

DEMANDES DE SITUATIONS

Les demandeurs de situations sont instamment priés de nous aviser quand leur demande reçoit satisfaction. De même les employeurs quand leurs offres ne sont plus valables, même si le bénéficiaire n'est pas un polytechnicien.

Les correspondances provenant des demandeurs ou des employeurs ne sont transmises que si elles sont accompagnées du montant de l'affranchissement : il est recommandé, à cet effet, de joindre aux demandes d'insertion quelques timbres ou la valeur de ceux-ci. Rédiger les insertions en employant autant que possible les abréviations.

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 5 r. le mot. Voir N. B. en tête du « Carnet polyt. »

N° 254. — Cam. 48 ans, act. organ., exc. santé, parl. angl. exc. réf. ch. poste direct. France, col. étranger. Voyagerait.

N° 256. — Cam. 47 ans, provin. act. org. aimt. respons. parl. angl. ch. poste direct. tech-cial, ou simil. rég. Paris, préf. T. P. ou ind. méc. Libre imm. Disp. poss. logt.

N° 259. — Cam. doct. en dr. rech. PARIS sit. mett. à prof. ses capacit. techn. adm. et jurid. ainsi que son expér. des affaires.

N° 262. — X 52 donn. leç. part. math. élém., sup., spéc., à part. oct. Paris.

N° 253. — Cam. (24) actif, organ. intér. quest. sociales, gdes facil. adapt. conn. droit, parl. anglais, un peu espagn. ayant exercé fonct. techn. et admin. sit. act. précaire et insuff. rech. poste direct. service techn-comm. admin. secrét. général France, colon. étranger, lui permettant accéder fonct. import.

N° 271. — Cam. 46 ans, dix ans secrét. gén. et dir. gén. conn. jurid. et compt. ch. sit. de préf. mi-temps.

N° 272. — Cam. 29 ans ENST intéressé par ttes applic. techn. de l'électricité ch. sit. d'avenir.

N° 273. — Cam. 43 ans, expér. techn. caoutchouc, gestion, org. et admin. affaires, ch. sit. direct. ou secrét. gén. industrie.

N° 243. — Cam. 38 ans, sérieuses référ. direction industr. et commerc. ayant expér. automobile et grosse manutention, désire sit. préf. province.

N° 276. — X 52 donne leçons partic. math ou physique. CAR. 58-33.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS de CAMARADES

Tarif : 10 fr. le mot.

Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 4341. — Femme cam. (46) secrétaire dir. angl. notions espagn. ch. emploi mi-temps secrétariat ou vente commerce.

N° 4348. — Fille cam. 24 ans rech. garde et promenade enfants Paris.

3° POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDES PAR CAMARADES

Tarif : 15 fr. le mot. Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 4340. — Cam. recom. nièce 1er prix conservatoire prof. piano solfège. GAL. 74-00.

N° 4342. — CORREARD recom. vivt amie de sa fille pr secrétariat ou traduct. Instruction secondaire complète anglais espagn. dactylo, longue résidence Amérique.

N° 4343. — Parent cam. 42 ans, 20 ans expér. tissage ch. sit. fabrication, vente ou représentation.

N° 4344. — Cam. recom. secrétaire direction formation second. école enseignt techn. féminin gde expér. serv. techn. publicité, anglais, libre immédiat.

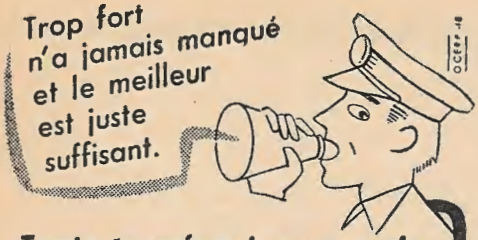

Toute la mécanique navale pour moteurs marins

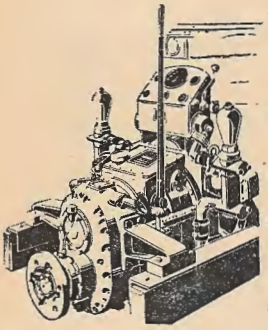

- INVERSEURS DE MARCHE HYDRAULIQUES ET MÉCANIQUES
- POMPES DE CIRCULATION ET DE CALE
- ÉCHANGEURS DE TEMPERATURE
- REFROIDISSEURS D'HUILE
- HÉLICES ET LIGNES D'ARBRES

ÉTABLISSEMENTS
C. MASSON
10 Boulevard de Courbevoie
NEUILLY-SUR-SEINE
Téléphone : MAILLOT 17-27

- MOTO-POMPES PORTATIFS DE SECOURS D'INCENDIE
- MÉLANGEURS
- AGITATEURS

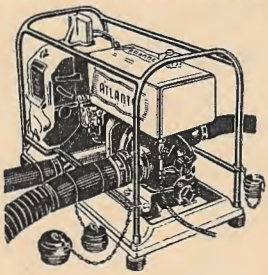

ATLANTIC

16, RUE DU MOULIN-DES-BRUYÈRES, COURBEVOIE - SEINE - DÉF (10-34

N° 4345. — Cam. recom. J. F. secrét. sténo-dact. dipl. Ch. commerce brit. et Ch. commerce espagn. b. référ. ch. sit. mi-temps. AUT. 02-28 repas.

N° 4346. — Secrétaire sténo-dact. demande travail mi-temps. Possib. machine portative.

N° 4347. — Chef serv. compt. 42 ans, gdes facil. assimil. et qdapt. formation admin. commerc. fiscale gestion générale complète. Rech. sit. direct. admin. chef comptable.

N° 4349. — Dame 50 aine parente cam. ch. place dame de compagnie personne âgée.

N° 4350. — Cam. recom. ancien St-Cyr, membre associé SAX, titulaire brev. prof. compt. expertise comptable prélim. conn. angl. allem. rech. poste chef comptable, secrét. gén. ou dir. admin. et financ.

N° 4351. — B-sœur cam. 23 ans, cultivée, exc. présentation ch. emploi vendeuse librairie, parfumerie, nouveautés ou réception médecin, maison couture ou sim.

N° 4352. — Cam. recomm. parente 24 ans, présent. bien, st-dact. conn. italien, pr. secrét. ou aide librair. MIR. 93-81.

N° 4353. — BALLERIN (39) recom. spécialiste hydraulique, ancien chef fabrication méca. automobile. PRI. 25-41 après 20 h.

N° 4354. — Fille employée école, 19 ans, sténo-dactylo, ch. situation.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 970. — Le Bureau A. VIDAL (1928), 15, r. Henri-Heine, Paris 16e JAS. 34-21 et 60-40 accueil. en perman. **cand. cam. moins** de 30 ans. Sit. intér. à tt. moment dispon. soit ds les diff. départs. de notre bureau (org. du trav., psych. appl., étud. écon. et ciales, bur. d'étud. bât.), soit ds les firmes qui st. nos clients.

N° 981. — Revue spéc. rémunère ts art. intér. sur organ. et équipt. bureau.

N° 1209. — LOICHOT (38) rech. j. cam. pr. son cab. d'ing-cons. en organ. 4, rue Fizeau. LEC. 70-80.

N° 1257. — Groupe d'ing-cons. en étud. et organ. d'entrepr. ch. collabor. 25-30 ans, Inter. possib., adress. lettre manuscrite à DELMAS, 69, rue Carnot, LEVALLOIS.

N° 1267. — Import. c1e franç. matières colorantes rech. des ing. début. ou ayt. qq. ann. de pratique, pr. plusieurs usines et pour le siège.

N° 1268. — Commission gale d'org. scient. rech. ing. 28-35 a., ayt. b. conn. probl. gx. organ. et gest. entrepr. et expér. des techn. de compt. ind. et contr. budgét. - contribut. posit. à activ. de format. cadres et conseil d'applic. pour ces techn. Curric. manuscrit.

N° 1269. — Organisation ind. comm. et adm. rech. ing. 27-32 a., 3 ans au moins commdt. en atel. - sens psychol. esprit réalisat., dynam. indisp. Pas de réf. en org. exig. Sit. activ. pass. b. rémunérée ds exc. climat d'équipe.

N° 1234. — STE FERODO, 30, rue Blanqui, ST-OUEN (Seine) est intéressée par la candidature de jeunes ingénieurs non spécialisés. (M. Ivanoff.)

N° 1270. — Sce document. rech. ing. conn. domaine télécomm. et électron. trad. court. all. et angl. si poss. le russe.

N° 1271. — Imp. Sté étud. et constr. rech. j. ing. pr. : 1) études et calculs de procédés, 2) réalisat. usines, 3) spécificat. pompes et compress. conn. angl. indisp. appoint. fonct. expér.

N° 1272. — Importante sté de trav. publ. rech. pr. bur. étud. Paris : 1° ing. début, 2° ing. confirmé.

N° 1273. — Imp. sté ventilat dépoussiér. ch. 1° ing. sce brev. document. techn. relat. avec l'étrang., lis. all., angl. ; 2° jeune ing. sce recher. ultért tech-cial ; 3° ing. 30-35 ans, ayt. prat. tech-ciale branche trait. des eaux - sit. d'av.

N° 1274. — PATHE MARCONI à Chatou rech. jeune ing. débutant pr atelier radio-télévision, émetteurs, récepteurs, etc. Prendre rendez-vs auprès de GIRERD - PRIncesse 16-48.

N° 1275. — Bureau études sté

industr. Paris offre sit. exceptionnelle à X 30-40 ans, vaste culture, qui puisse faire la preuve par ses réalisations passées d'une imagination féconde étayée par solide bon sens. Ecr. CHANDELIER, 77, av. Anatole-France, Villemomble (Seine) qui transm.

N° 1276. — Pr conduire importantes études mécan. avec personnel nbreux d'ing. et techniciens, firme industr. désire s'attacher personnalité exceptionn. par culture scientifique, connaiss. profonde des techniques, capable à la fois d'imaginer des solutions nouvelles, d'orienter des travaux en cours, de les critiquer et de les sélectionner. Echange de lettres confidentielles. Ecr. COURSIERE, 41, av. de Saxe, Paris-7e qui transm.

N° 1278. — Imp. sté Paris rech. jeune cam. sans spécialisation. Sit. d'avenir.

N° 1279. — HISPANO-SUIZA demande X libé. récem. serv. mil. comme ing. débutants, préf. parl. angl. et ayant eff. serv. ds armée de l'air. Ecr. ou se présenter Hispano-Suiza, r. du Capit.-Guynemer (Bois-Colombes) ouvert ts les jours de 7 h. 15 à 18 h. 30, le samedi 8 à 11 h. 30.

N° 1280. — Purfina française, 19, r. Gal-Foy, Paris-8e, rech. ing. 30 ans maximum pr poste techn-comm. pour vente huiles industr. à grosse clientèle. Bonne présentation, élocution très correcte. Env. candidature et réf. au chef du personnel B. P. Paris 752-08.

N° 1282. — Bureau d'études techniques Paris rech. ing. 25-35 ans ayant expér. ind. chim. ou pétrole pr étudier installations comportant appar. chimique, pompes, compresseurs, tuyauteries, manutention.

N° 1283. — Revue française publiée en langues étranq. diffusion mondiale, souhaite collaboration ing. habitués rapports commerciaux, âge indiff. si dynam., pr rech. informations et publicité auprès entreprises industr. Paiement à la commission. Tél. Le Raincy 26-61 après 20 h. et samedi et dimanche tte la journée.

N° 1284. — Cabinet organisation rech. ing. 30 ans env. ayant travaillé qqes années ds industr. et possédant déjà pratique organis. admin.

N° 1285. — Imp. usine caoutchouc région paris. rech. X 25-26 ans. S'adr. COCHE (36) ANJ. 12-40, ou JEANTILS (42) ANJ. 14-20.

N° 1286. — Imp. Sté pétrole rech. X, 27-29 ans, excell. rang sortie ayt déjà formation très orientée vers questions écon. et gestion affaires pr poste attaché direction Paris, chargé études et missions Afrique et éventuell. direction locale succursale ou filiale territoire africain. Tél. : VOYER - CAR. 93-10 pr. rendez-vs.

N° 1287. — Nouvelle sté proche banl. nord chargée études usine énergie atom. ch. cam. promotions sortantes pr probl. théor. et techn. Sit. avenir. DURIAU, FLA. 18-80.

2° PROVINCE

N° 132. — Sté routière rech. ing. X max. 35 ans. pr. direct. après format. agences de travaux métropole aux col.

N° 133. — La sté des moteurs LEROY, Angoulême. rech, ing. moins de 36 ans, ayt. qq. an. pratique construct. électr-mécan. qual. techn. et ciales, sit. d'avenir.

N° 134. — Entrepr. importante T. P. rech. pr direction groupe chantiers cam. ayant expér. confirmée, 35-45 ans. Poste conv. à ing. P. C.

N° 126. — Imp. Sté construct. électr. sud-est rech. jeunes ing. pr usine de Lyon pr ses services de fabrication et serv. techniques.

N° 136. — Auto. PEUGEOT rech. pr. Sochaux X, 28 ans max. en vue form. cadre, admin. Santé robuste, puissance travail, b. présentation. Env. curr. vit. au secrét. gén., 29, r. Berri, Paris-8e.

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 296. — Sté française rech. pr secteur mer rouge, résidence Djibouti, agent général 30-35 ans. Poste de responsabilités demandant conn. techn., commerc. et financ. Anglais indispensable. Sit. d'avenir ds un milieu en expansion. Bons contacts humains nécessaires.

N° 295. — L'Atelier ind. de l'air ALGER MAISON BLANCHE rech. pr. dir. son sce « fabrications », un ing. ayt. qq. années prat. ds sce analogue en France - possib. logt - appoints : suiv. réf. env. 100.000 avec plafond à 172.000 fr.

partout
et
toujours

VOUS POUVEZ
COMPTER
SUR SHELL

PUBLICIS

Shell Berre

42, rue Washington - Paris 8e

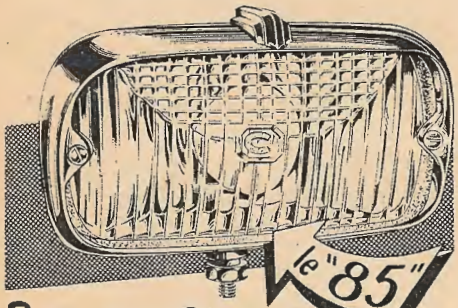

Pour votre Sécurité

LES PROJECTEURS **CIBIÉ**

ont créé un

NOUVEL

ANTI-BROUILLARD

encore plus efficace

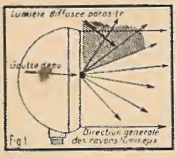

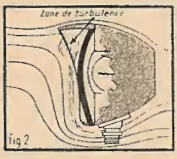

Les glaces des projecteurs anti-brouillard classiques sont recouvertes de gouttes d'eau en cas de brouillard et de pluie.

Les gouttes d'eau diminuent l'efficacité du projecteur en absorbant la lumière et en donnant naissance à des rayons lumineux montants. (fig. 1)

La visière du nouvel anti-brouillard 85 CIBIÉ crée une zone de turbulence de l'air et diminue considérablement le dépôt des gouttelettes d'eau et de boue sur la glace qui reste propre

Par ailleurs elle arrête les rayons montants qui pourraient subsister. (fig. 2).

PROJECTEURS ANTI-BROUILLARD

CIBIÉ

OPTIQUE NYLON SAPHIR

4° ETRANGER

N° 556. — Imp. Sté T. P. rech. pr chant. à l'étrang. ing. méc. marine.

N° 557. — Université du Caire rech. professeurs chimie, mécanique, physique. Contrats de 2 ans. Appointements et indemnités diverses de l'ordre de 2.000.000 par an. Adresser candidature et références directement au recteur de l'Université.

N° 558. — Sté Nasionale Prodotti Chimici e Farmaceutici via Brisa 3, Milan, Italie, rech. ing. 30 ans env. esprit d'initiative, inventif, conn. bien mécanique. Habitude des télécommandes machines automatiques et notions électronique et électricité (fabrication de plastiques).

CONCOURS

La mairie de Saumur ouvre un concours sur titres pour recruter un directeur des services techn.

Inscriptions jusqu'au 30 novembre 55.

Renseignements à la SAX ou au secrétaire général de la mairie de Saumur.

MISSIONS TEMPORAIRES A L'ETRANGER

L'administration de l'assistance techn. des N. U. rech. actuellt pour :

Afghanistan : 1 expert pr être adjoint du conseiller écon. et l'aider à établir programme de développt ds le pays. 1 an.

Amérique Centrale : Pr l'Institut de rech. industr. de l'Amérique centrale, 1 expert pr établir programmes de développt industr. sélectionner projets d'intérêt général et assurer la liaison entre les diff. organisations s'occupant du développt écon. de la région. 1 an. Espagnol et anglais.

Grèce : Pr développ. ressources minières, 1 spécialiste rech. micro-paléontologique. 1 an.

Inde : 1 spécialiste entretien et réparation locomotives Diesel. 6 mois. — 2 experts pr instruire stagiaires au centre de formation pr le développt des ressources en eau à l'université de Roorkee, l'un spécialisé ds réparation et entretien matériel lourd (terrassement, forage, etc.), l'autre pr construction et fonctionnement centrale électrique. 1 an. Anglais.

Irak : 1 spécialiste travail rech. en labo. chimie industr. 3 mois. Anglais. — 1 expert modernisation entrepr. fabriquant boutons, brosses, articles en paille. 1 an. — 1 spécialiste fabrication machines agricoles pr améliorer techn. production. 1 an.

Iran : 1 expert pr conseiller entreprises métallurg. sur utilisation machines-outils et installation usines modèles de démonstration. 1 an. — 1 expert pr conseiller entreprises métallurg. conseils sur fabrication en série des matrices. 1 an. — 1 ing. expér. pples branches industrie métallurg. pr contrôle et essai matières 1res, pièces et produits finis. 1 an. — 1 expert pr réorganisation industrie métallurg. 1 an.

Pakistan. — 1 expert pr organisation usine instruments scientif. chargée fabrication, réparations et fourniture instruments optique, calcul et étude. 1 an. Anglais.

Thaïlande : 1 ing. 10 ans expér. au moins ds construction machines et établisst plans équipt électr. et méca. pr installations centrales à hauteur de chute élevée. 1 an. Anglais.

Turquie : 1 technologiste combustibles ou chimiste charbon, connaiss. méthodes standard anglyses allemandes et américaines. 2 ans.

Vénézuela : 1 ing. en chef spécialisé ds préparation plans viaducs, ponts et tunnels chemins fer. 1 an.

Pr ttes ces missions, âge 30 à 65 ans, 750 dollars env. par mois plus indemnité couvrant frais logt et nourriture. Voyage remboursé. S'adr. Mlle QUEILLE, CNPF, 31, av. Pierre-1er-de-Serbie, 16e. KLE. 67-30.

OFFRES DE SITUATIONS POUR NON POLYTECHNICIENS

N° 1277. — SARTORIUS (42) rech. pr département chimie du Commissariat à l'énergie atomique ing. 25-40 ans. s'intér. au labor. ou à la fabrication, écr. C.E.A. B.P. 307, Paris (7e).

N° 1281. — Cam. rech. veuve ou fille cam. pr travail à effectuer chez elle. Doit savoir taper machine, disposer pièce avec armoire pr qqes dossiers, habiter Paris. Temps occupé 3 à 5 h par jour suivant rapidité travail. Envoyer lettre manuscrite avec renseignts. Discrétion assurée.

N° 1288. — Cam. âgé, veuf, rech. personne honorable 50 aine pr tenue intérieur Paris 16e. Référ. exigées.

Le Bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris-2e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires, employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 40, la Chaîne Parisienne diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot. Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 1977. — Sœur X doctorat droit louerait app. 2-3 p. cuis. pr elle et deux étudiantes. PASQUIER CARREFOUR, 44, r. Bernardins.

N° 1978. — Cam. 14, ch. pr sa fille congé colonies app. 2-3 p. bains, chauff. promesse rendre avril. FON. 91-73.

N° 1979. — Cam. ch. louer studio conf. ouest ou sud Paris ou très proche banlieue accepte reprise justifiée.

N° 1980. — Ch. louer villa banlieue résidentielle Paris acc. reprise. Dispose échange villa MARSEILLE, 5 p. bains, chauff. central, tél. garage, jardin.

N° 1981. — Quartier résidentiel NANTES, 4 p. tt conf. moderne, dispon. de suite contre similaire Paris ouest ou Neuilly. Ecr. MORIZOT, 4, av. de Longchamp, St-Cloud.

N° 1982. — Fille cam. ch. louer 4-5 p. pourrait offrir échange 2 p. LIT. 05-58.

N° 1983. — Cam. rech. app. 2-3 p. Paris ou proche banlieue.

N° 1984. — Pr triple échange offre famille ayant 3 enf. 5 p. tt confort soleil Porte Vincennes contre 3-4 p. analogues quartier résidentiel.

N° 1985. — B.-sœur cam. éch. app. Auteuil, 3 p. ensol. sur rue calme, tt conf. contre 2 p. 16e, mêmes avantages.

N° 1986. — Cam. propr. très bel app. tt conf. ds immeuble neuf quartier résid. CAEN éch. contre simil. PARIS.

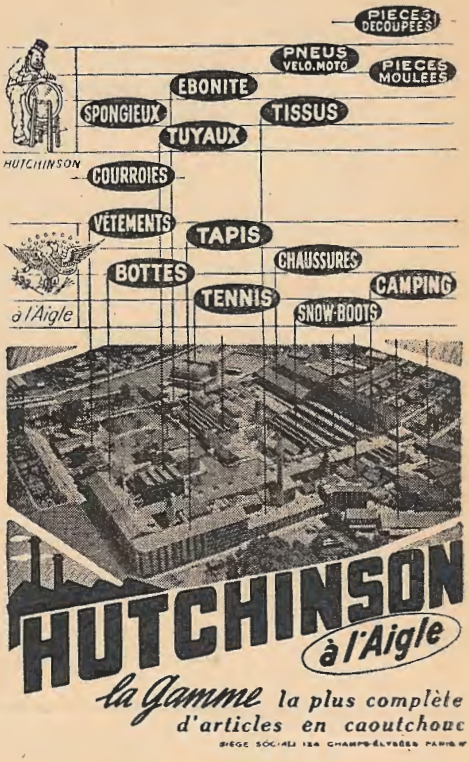

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot. Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 611. — Cam. off. locat. app. 6 p. conf. PARIS à locat. d'un app. à vendre, conf. 4 ou 5 p. Paris ou banlieue.

N° 613. — Fille polytechn. veuve off. marine. loue ch., s-b, à amc. X.

N° 614. — Dame offre ch. tt conf. cab. toil. possib. cuis. ds app. quartier résid. à dame exc. milieu. Cond. très avantag. en échange certaine présence.

N° 615. — Loue chbre bains à monsieur seul. JAS. 91-77 heure repas.

N° 616. — Loue meublée maison 10 p., tt conf., jardin 6 km TOULON.

N° 617. — CANNES centre Croisette, app. 2 chbres (4 lits) living-room, cuis. bains, à louer un ou plusieurs décembre à mai. TRU. 30-14, h. repas.

VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 20 fr. le mot. Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

Pour achat appartements voir annonce ci-contre S. T. I. C.

N° 1304. — Cam. achète viag. mais. libr. 4 p. minim. gd. jardin, banl. s-o Paris, petit compt. forte rente.

N° 1310. — 5' Porte d'Orléans app. 3 p. cuis. bains, chauffage 1er étage, clr, soleil, libre sous peu. 1 M 680. ALE. 26-93.

N° 1312. — Vends NEVERS maison 10 p. conf. dépend. 3.000 m2 parc et potager.

N° 1317. — Cam. vend pavillon 4 p. ppales bois Vincennes contre loc. app. 6 p. minim. quartier résid. ANJ. 73-06, h. bureau.

POUR VOUS LOGER

La Société de Transactions immobilières et Commerciales

vous offre

150 appartements de 1 à 5 pièces principales en souscription

11 bis, rue d'Alésia, PARIS-14e.
4, rue Chemin-Vert, ISSY.
21, rue Lavoisier, CACHAN.
13, avenue du Docteur - Calmette, CLAMART.
96, avenue du Général-Leclerc, MAISONS-ALFORT.

S. T. I. C. Ehrhard (30)
11 bis, av. de Versailles, Paris. JAS. 87-96

Le seul avion européen SUPERSONIQUE en VOL HORIZONTAL commandé en grande série :

Super-Mystère B1

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. « Carnet polyt. »

N° 1305. — Vends état neuf appareil épluchminute occasion ; piano Gaveau 1930 ; poêle Ciney n° 1254. LIT. 33-73.

N° 1306. — Vends machine à laver MORS III C, bon état. GARNIER, 51, bd Vaugirard. SEG. 89-86.

N° 1307. — Cède réchaud à gaz Brachet-Richard, 3 trous, four. GAL. 52-11.

N° 1308. — Vends table demi-lune Louis XVI acajou, possib. rallonges, 30.000 fr. ; desserte Louis XVI laquée marbre vert, tiroir, 2 étagères cannées 20.000 fr. INV. 39-80.

N° 1309. — Cam. vend prix intéressants sommier 1 place, 2 lustres modernes, salamandre, poussette 2 places bon état, 2 chaises bébés, parc enfant, table toilette enfants. INV. 33-93.

N° 1311. — Vends manteau oppossum gris clair exc. état griffe maison av. Victor-Hugo. 25.000 fr. LAB. 45-14.

N° 1313. — Cam. vend train électr. JEP écartement H O état neuf. KLE. 83-13 soir.

N° 1314. — Ach. fusil chasse 20 léger moderne. ARC. 70-34.

N° 1315. — Vend 2 CV 1954 375 cm3, 17.000 km 1re main. Exc. état. Base Argus. ORN. 41-98.

N° 1316. — Vends cause double emploi cyclom. Poulain exc. état ; 3 vit. chaîne unique, fourch. télesc. 25.000.

N° 1318. — Suis acheteur Ford-Vedette mod. 54, parf. état, deux coul., roues blanches. LIT. 93.35.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 40 fr. le mot pour les camarades ; 70 fr. pour les autres personnes. Voir le N. B. porté en tête du « Carnet polytechnicien »

Indépendant de tout groupement

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

BREVETS D'INVENTION

29 rue de Provence Paris
PRO 00-73

Libre de ses tarifs en France et à l'Etranger

N° 233. — Ttes impres. très soignées (privées admin. catal. brochures illustr. tirag. d'apr. calques), prix avantag. chez cam. maître imprim. bien outillé. Henri JAPHET (19 s) IMPRIMERIE VALEUR, 29-31-33, galerie Vivienne, Paris - 2e. GUT. 59-85.

N° 234. — Prix intér. pr. fam. X, Maison de couture FRISOT-CHOLLET, 165, bd Haussmann, ELY. 39-77, fille et veuve cam. promo 1905.

N° 260. .. CANNES, Y.-M. PELLOUX (frère cam.) exp. immob. près Tribunal de comm. réserv. meill. accueil aux membres SAS, SAX, villas, app. 19, quai Saint-Pierre. 950-06, sur rend-vs seult. Réf. auprès de 21 promos.

N° 236. — Pour VESPA et VELOSOLEX adres-vs à AUTO INDUSTRIE GAMBETTA, concess. 122, av. Gambetta, PARIS 20e. MEN. 00.90. Comptant, créd. Cond. spéc. aux X. COUSIN (1924).

N° 268. — COTE D'AZUR, DEPUIS SA CREATION L'AGENCE IMMOBILIERE A. B. C., 20, rue d'Antibes, CANNES (tél. 943-15), réserv. le meill. accueil aux amis de l'X.

N° 270. — Assur. AUTOMOBILES, médico - chirurg., etc... Meill. cond. par spécialist. Ecr. REGNAULD (X 07), 182, Fg. St-Honoré.

DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 235. — Cam. v. cause dble empl. mach. laver Conord, gd modèle 1953, 80.000 fr. absit impecc. Rech. occ. disques assimil. angl., all., russe.

N° 236. — Le triple problème : instruct. éducat. santé de vos enfants, trouve une solut. sér. au MONTJOIE DE CHAMONIX : classe 6e à philo, tts sect., effect. réduits - 17 ans de réf. indiscut. Ts rens. sur demande au direct. de l'établisst.

N° 237. — Cam. rech. achat ou prêt cours fortification école du génie.

-- ENTREPRISES INDUSTRIELLES --
ET DE
TRAVAUX PUBLICS
39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90
BETON ARME - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES
BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGE - Prés. Dir. Gén. (1910)
SAUTELET - Dir. Gén. Adj. (1925)
BELLET - Sec. Gén. (1937)
PICART (1923) — BART (1942)

ETABLISSEMENTS
ESTABLIE
S. A. Cap. 12.800.000 Fr. - R. C. 226.560 B
20-22, rue des Vignerons, VINCENNES
Téléphone : DAU 36-41
TOLERIE - CHAUDRONNERIE
pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —
Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

ASCENSEURS
ROUX-COMBALUZIER
Ets VERNES, GUINET, SIGROS & Cie
WIDMER 1921 18 à 24, rue Tiphaine, PARIS (15e) — SEG. 35-06 WETZEL 1926

"Société des Condenseurs DELAS"
33, avenue Kléber - PARIS-16e - PASsy 01-50
CONDENSATION - RECHAUFFAGE
DEGAZAGE - DISTILLATION
EJECTEURS A VAPEUR
REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES
A TIRAGE FORCE F. W.
REGULATEURS COPES
CLAPETS ATWOOD ET MORRILL
SOUFFLEURS DE SUIE VULCAN
Ch. CABANES (16) Dir. Général
DEROUDILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

GRENOVILLE
Parfums de Luxe
PARIS
Georges GUERIN (03)
Président Directeur Général

Anciennes entreprises Léon CHAGNAUD et Fils
153, Boulevard Haussmann, PARIS (8e) - Tél. : BAL. 49-35
TRAVAUX MARITIMES — TERRASSEMENTS — BETON ARME — SOUTERRAINS —
BARRAGES ET AMENAGEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES A. PAVIN (1925)

Imprimerie OLLER
Société Anonyme
135, Bd Haussmann, PARIS-8e
Usine à Puteaux (Seine)
IMPRESSIONS EN ROTATIVES
NUMÉROTAGES, CARBONAGES
DECOUPES, etc...
JOSENHANS (1913) ALEXANDRE (1945)

CHAUFFAGE - SECHAGE - VENTILATION
DEPOUSSIERAGES
ET TRANSPORTS PNEUMATIQUES
CONDITIONNEMENT DE L'AIR
MAISON
FRÉDÉRIC FOUCHÉ
8, rue Eugène-Varlin - PARIS-Xe
Tél. : BOT. 44-25

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-Xe
Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal n° 46646

EDITEUR : SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Général Calvel

Exclusivement au lait de brebis

auquel il doit sa richesse en matières grasses et azotées, le ROQUEFORT acquiert au cours de sa préparation, dans les célèbres Caves dont il porte le nom, les qualités inégalables de finesse et de goût qui en ont fait le "roi des fromages". Gourmets : il n'est pas de bons dîners sans

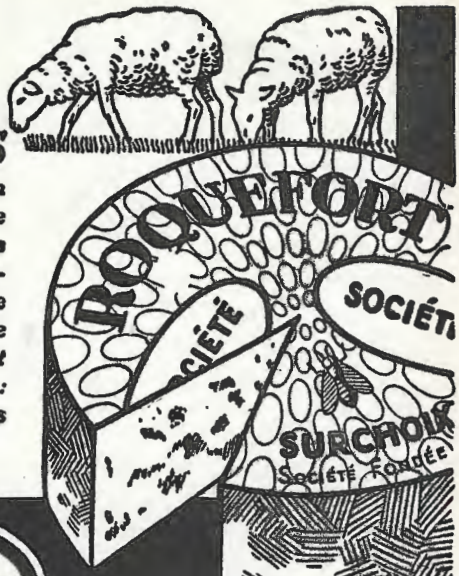

ROQUEFORT

SOCIÉTÉ

POUR VOTRE PUBLICITÉ

LES ÉDITIONS
ROGER DACOSTA
17, AV. DE LA BOURDONNAIS
PARIS VIIe — INV. 84-05

Y. DACOSTA (1951)

Créeront et réaliseront pour vous

DÉPLIANTS, BROCHURES, CATALOGUES INDUSTRIELS, PLAQUETTES DE NOTORIÉTÉ, COMPTES-RENDUS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ETC.

UNE PUBLICITÉ DE PRESTIGE EST UNE INCONTESTABLE LETTRE DE NOBLESSE